



De la Wallonie d'hier, nous créons celle de demain

Réalisations et projets économiques sur les sites réhabilités et en réhabilitation

Mai 2017



UNION EUROPÉENNE
Fonds européen de développement régional



Wallonie

unissons
nos forces!



Plan Marshall
www.wallonie.be

SPAQUE
be

Sommaire

Introduction	5
Tableaux	7
Carte de la Wallonie	12
Sites ¹ réhabilités par SPAQ μ E avec un projet de réaffectation concrétisé	15
Sites réhabilités par SPAQ μ E avec un projet de réaffectation	56
Sites en cours de réhabilitation par SPAQ μ E avec un projet de réaffectation	82
Décharges réhabilitées par SPAQ μ E avec un projet d'énergie verte	97

¹ Par « site », nous entendons les friches industrielles ainsi que les décharges industrielles.

Introduction

C'est en 2000 que SPAQ \mathcal{U} E s'est vu confier par le Gouvernement wallon sa mission de réhabilitation des friches industrielles.

Réhabiliter une friche industrielle, même s'il s'agit d'une opération de longue haleine, n'est pas une fin en soi. Assainir n'a de sens que si l'action s'inscrit dans un projet plus vaste qui vise à redonner vie au site, au quartier qui l'entoure, voire, plus largement, à une région entière. Ce faisant, SPAQ \mathcal{U} E œuvre au redéploiement économique de la Wallonie tout en s'inscrivant dans la politique régionale en matière d'énergies renouvelables.

Depuis la création de SPAQ \mathcal{U} E, réhabilitations, projets, réalisations se sont accumulés. On en trouvera, dans les pages qui viennent, un bilan clôturé au 31 décembre 2016. Un bilan qui concerne principalement les friches industrielles réhabilitées, ou en réhabilitation, sur lesquelles un projet s'est concrétisé ou est à l'étude, ainsi que les décharges connaissant une réaffectation dans le domaine des énergies renouvelables.

On retiendra que, depuis 2000, SPAQ \mathcal{U} E a réhabilité 52 friches industrielles, soit 794,80 hectares. 23 de ces friches (p. 7) ont vu un projet s'y développer tandis que 26 autres (p. 8-9) connaissent un projet en développement ou à l'étude.

17 sites (p. 10) aujourd'hui en chantier (soit 284,06 hectares) sont l'objet de projets de réaffectation à l'étude.

Preuve du rôle majeur joué par SPAQ \mathcal{U} E dans le redéploiement économique de la Wallonie, huit projets présentés cette année au MIPIM de Cannes dans le cadre de la mission de l'AWEX concernaient des sites réhabilités ou à réhabiliter par SPAQ \mathcal{U} E. Il s'agit de la Place du Manège et du Centre de congrès à Charleroi, de l'Ecopôle à Farciennes, de Garocentre et Urbanica à La Louvière, de Gastronomica à Seraing, de Felon-Lange à Huy et du Tram à Liège.

Dans le domaine des énergies renouvelables (p. 11), SPAQ \mathcal{U} E vient d'inaugurer une centrale photovoltaïque sur le site SAFEA à La Louvière tandis qu'une autre sera installée, cette année encore, sur le site Nouveaux Ateliers Mécaniques à Morlanwelz.

Enfin, SPAQ \mathcal{U} E a réhabilité 13 décharges sur lesquelles il n'y a pas de projet d'énergie verte (p. 102) et est intervenue dans l'urgence sur 14 sites (p. 102).

Toutes ces réhabilitations, tous ces projets n'auraient pu aboutir sans la mise en œuvre de l'expertise de l'ensemble du personnel de SPAQ \mathcal{U} E. Un site assaini, c'est l'aboutissement d'un processus exigeant que nous appelons notre chaîne des valeurs. Il implique, à des stades divers, l'ensemble du personnel de SPAQ \mathcal{U} E que nous tenons à remercier et féliciter pour les compétences, la rigueur et le dynamisme qu'il déploie au quotidien. En cela, il contribue à promouvoir, avec efficacité, une image forte et positive de l'entreprise et de la Wallonie.



Philippe ADAM
Administrateur Directeur



Eric PONCIN
Vice-Président



Vincent BOURLARD
Président

Note

Les superficies reprises dans ce document correspondent, pour chaque site, au total des superficies des parcelles cadastrales des Arrêtés du gouvernement wallon chargeant SPAQ_{UE} de leur réhabilitation. Elles représentent, ainsi, les « superficies rendues à l'économie wallonne ».

Ces superficies ont été, ces derniers mois, recalculées sur base de la situation des parcelles cadastrales existant au moment de la promulgation de l'AGW et grâce à des moyens informatiques performants. Cela explique les différences qui peuvent être constatées par rapport aux superficies reprises dans des documents antérieurs.

Sites réhabilités avec un projet de réaffectation concrétisé

Page	Communes	Sites	Hectares	Réaffectations
15	AMAY	Usine de céramique et centrale électrique	46,68	Aire de loisirs en relation avec la ZHIB
17	FARCIENNES	Centrale électrique de Farcienes	36,78	Accès à la voie fluviale, zone portuaire (PAC), accès routier à l'« Ecopôle »
19	FARCIENNES	Charbonnage Saint-Jacques	39,28	SEDISOL, « Ecopôle »
21	FARCIENNES	Grand Champs	28,40	« Ecopôle » (IGRETEC), PAC
23	GOSELIES	De Cock	22,72	Activités industrielles Travhydro
25	GRACE-HOLLOGNE	Aérodrome militaire	77,14	Extension de la zone d'activité économique et de la piste de l'aéroport
25	GRACE-HOLLOGNE	Ancienne base Wing tactique	59,13	Extension de la zone d'activité économique et de la piste de l'aéroport, parc logistique « Flexport City »
25	GRACE-HOLLOGNE	BOMA	6,47	Extension de la piste de l'aéroport
27	GREZ-DOICEAU	Florival	5,84	Station d'épuration
29	LA LOUVIERE	Moulin Dambot	0,96	Espace aquatique « Le Point d'eau »
31	LA LOUVIERE	SAFEA - parties usine & décharge	32	Extension de la plate-forme logistique multimodale Garocentre (IDEA) & centrale photovoltaïque (1 MWh)
33	LA LOUVIERE	Ubell	2,85	Maison de l'Entreprise (IDEA), parking Louvexpo et IFAPME, voirie de contournement de La Louvière
35	LIEGE	Etablissements Balteau	0,85	« Design Station of Wallonia » (SPI), projet de logements (Ville de Liège)
37	MONS	Atelier SNCB	12,62	Centre de congrès MICX (Ville de Mons), hôtel (Groupe Van der Valk), parking
39	MONS	Tir national	6,29	Administration enseignement provincial du Hainaut
41	MONS	Usine à gaz de Mons	1,36	Bureaux du Forem, logements
43	PONT-A-CELLES	Arsenal SNCB	18,10	Logements sociaux (Jardins de Wallonie), parking
45	QUAREGNON	Centrale électrique de Quaregnon	10,54	Traitement des déchets inertes (RECYMEX)
47	SERAING - LIEGE	Bois Saint-Jean	146,28	Extension du parc d'activité économique « Liege Science Park » (SPI), biomasse pilote (SPAQUE), projet pilote de production, stockage et distribution d'électricité
49	TOURNAI	Carrière et cimenterie de Barges	10,57	Base d'entraînement pour les pompiers plongeurs et les plongeurs militaires, club de plongée
51	TUBIZE	Fabelta Nord	5,86	Hall relais pour entreprises
53	TUBIZE	Tubize Plastics	3,18	Complexe immobilier « Tubize Côté Senne » (commerces, appartements, parking)
55	VERVIERS	Ets Ortman	2,18	Polygone de l'Eau (SWDE, Forem)

576,08

Sites réhabilités avec un projet de réaffectation

Page	Communes	Sites	Hectares	Projets
56	ANDENNE	Brenner	3,41	Centre de regroupement et de tri de déchets recyclables (PAN)
57	BINCHE	Centrale électrique de Péronnes	1,75	Service communal des travaux
58	BINCHE	Charbonnage Sainte-Barbe de Ressaix	17,23	Parc d'activité économique, services communaux
59	BOUSSU	Corderie Laurent	3,32	Ressourcerie, biomasse (SPAQ _{UE})
60	CHARLEROI	Acierie Allard	26,60	Espaces verts, ZAE, logements (Ville de Charleroi), centrale photovoltaïque (SPAQ _{UE})
61	CHARLEROI	BPMN	0,38	Liaison R3 - plateforme multimodale
62	CHARLEROI	Centrale électrique de Marchienne-au-Pont	10,70	Zone portuaire, quai (PAC), zone d'activité économique multimodale (IGRETEC), lien avec la N90 Charleroi-Mons (pont et route), centrale photovoltaïque
63	CHARLEROI	Charbonnage Saint-Louis	12,35	Zone d'activité économique pour PME
64	CHARLEROI	Fonderie Léonard Giot	5,70	Microzone d'activité économique, centrale photovoltaïque
65	CHATELET	Stockage Purfina	3,60	Extension pour la société de recyclage Galloo Wallonie (hangar pour récupération et triage de métaux) (DGO2, PAC)
66	DOUR	Four à chaux Waroquier	12,60	Centre de sport et de loisirs
67	ENGIS	Terres Rouges	13,44	Complexe sportif et quartier nouveau - logements (commune d'Engis)
68	FLEMALLE - LIEGE	Cokerie Flémalle	7,59	Plate-forme logistique trimodale (GREG Transports) et commerces
69	HAMOIR	Cour aux marchandises de Comblain-la-Tour	3,02	Zone d'activité économique pour les TPE ou PME (SPI)
70	HUY	Fonderie Felon et Lange	1,68	Logements et commerces de proximité, équipements communautaires (Ville de Huy, SWL)
71	LA LOUVIERE	Boch Keramis	9,96	Musée de la Céramique (IPW), projet « La Strada » nouveau centre-ville avec mixité d'affectations (Wilhelm & Co Group)
72	LA LOUVIERE	Boulonnerie Boël	2,54	Urbanica - zone d'activités artisanales et de services (IDEA)
73	LA LOUVIERE	Javel Lacroix	1,39	Projet de salle multisports
74	LIEGE	Cockerill II	7,19	Infrastructures communales, terrains de sport

Sites réhabilités avec un projet de réaffectation

Page	Communes	Sites	Hectares	Projets
75	MARCHIN	Papeterie Godin	3,78	Zone d'activité économique pour TPE (SPI)
76	MONS	Forges et Laminoirs de Jemappes	16,05	Microzone d'activité économique, parkings, espaces verts (IDEA)
77	MONS	Huilerie Grisard	1,23	Logements, commerces
78	MORLANWELZ	Nouveaux Ateliers Mécaniques - parties usine & décharge	6,52	Logements, commerces & centrale photovoltaïque (750 kWc - SPAQ/E)
79	SAINT-NICOLAS - LIEGE	Chimeuse Ouest	11,37	Zone d'activité mixte (SPI), parc à conteneurs (INTRADEL), centrale photovoltaïque (SPAQ/E)
80	SAMBREVILLE	Bonne Espérance n°1	13,06	Zone portuaire (PAN), centrale photovoltaïque
81	SERAING	Aciérie LD - Jacobois	1,52	Boulevard Urbain (SWRT, DGO1)

197,98

Sites en cours de réhabilitation avec un projet de réaffectation

Page	Communes	Sites	Hectares	Projets
82	ANDENNE	Zone portuaire de Sclaigneaux	17,28	Zone portuaire (PAN)
83	CHARLEROI	AMS Nord	14,60	Voirie de désenclavement et construction d'un pont permettant de relier le site à la grappe AMS Sud et N°19 des Bas Longs Prés
84	CHARLEROI	AMS Sud	11,03	Zone portuaire, quai (PAC), zone d'activité économique multimodale, lien avec la N90 Charleroi-Mons (pont et route), centrale photovoltaïque
84	CHARLEROI	Charbonnage N°19 des Bas Longs Prés	8,57	Zone portuaire, quai (PAC), zone d'activité économique multimodale, lien avec la N90 Charleroi-Mons (pont et route)
85	CHARLEROI	Cockerill-Sambre II	43,20	Zone portuaire (PAC), PME, infrastructures de l'ICDI (route, station de lavage de camion, etc.), unité de valorisation des textiles usagés (TERRE), centre de traitement des encombrants (Ressourcerie du Val de Sambre), unité de valorisation des déchets électriques et électroniques
86	GRACE-HOLLOGNE	Vieille-Montagne	24,02	PME et commerces, logements et espaces verts (SPI), équipement communautaire, centrale photovoltaïque
87	LE RŒULX - MONS	UCB	25,28	Parc d'activité économique, centrale photovoltaïque, biomasse
88	LIEGE	Cour aux marchandises SNCB de Bressoux	8,95	Parc d'activité économique, centre de maintenance du tram, FIL (Ville de Liège)
89	LIEGE	LBP	7,54	Parc d'activité économique, logements
90	MANAGE	CODAMI - Comptoir d'achat et vente mitraille	10,40	Zone de services - bureaux, logements, espaces verts, parcours VITA, ZAE (IDEA)
37	MONS	Ateliers SNCB - partie SWL	2,14	Logements
91	MONS	Dépôt de boues du Grand Large	5,18	Zone de services publics et d'équipements communautaires et récréatifs
92	MONS	Les Bas Prés	27,55	Zone d'activité économique mixte (en partie à vocation scientifique)
93	MONS	Verrerie de Jemappes	2,07	Microzone d'activité économique (IDEA)
94	SAINT-GHISLAIN	Carcoke (Zoning industriel de Tertre)	47,41	Zone d'activité économique dans le cadre de l'éco-zoning Tertre-Hautrage-Villerot (IDEA), photovoltaïque (SPAQ _{UE})
95	SERAING	Cristalleries du Val Saint-Lambert	25,79	Complexe « Cristal Park » (SPECI)
96	SERAING	Usine Cockerill	3,05	Boulevard Urbain (SRWT, SPW), centre commercial « Gastronomica » (Eriges)

284,06

Décharges réhabilitées avec un projet d'énergie verte

Page	Commune	Décharges	Hectares	Projet de centrale photovoltaïque concrétisé
97	HENSIES	Décharge d'Hensies	21,04	Centrale photovoltaïque - 10 kWc
31	LA LOUVIERE	SAFEA - partie décharge	16,80*	Centrale photovoltaïque - 1 MWc
98	VILLERS-LA-VILLE	Décharge de Mellery	17,95	Centrale photovoltaïque - 5 kWc

53,23

Page	Commune	Décharges	Hectares	Projet de centrale photovoltaïque
99	GEMBLOUX	Décharge des Isnes	21,20	Centrale photovoltaïque - 5 kWc, unité de cogénération en service
78	MORLANWELZ	Nouveaux Ateliers Mécaniques - partie décharge	2,00**	Centrale photovoltaïque - 750 kWc

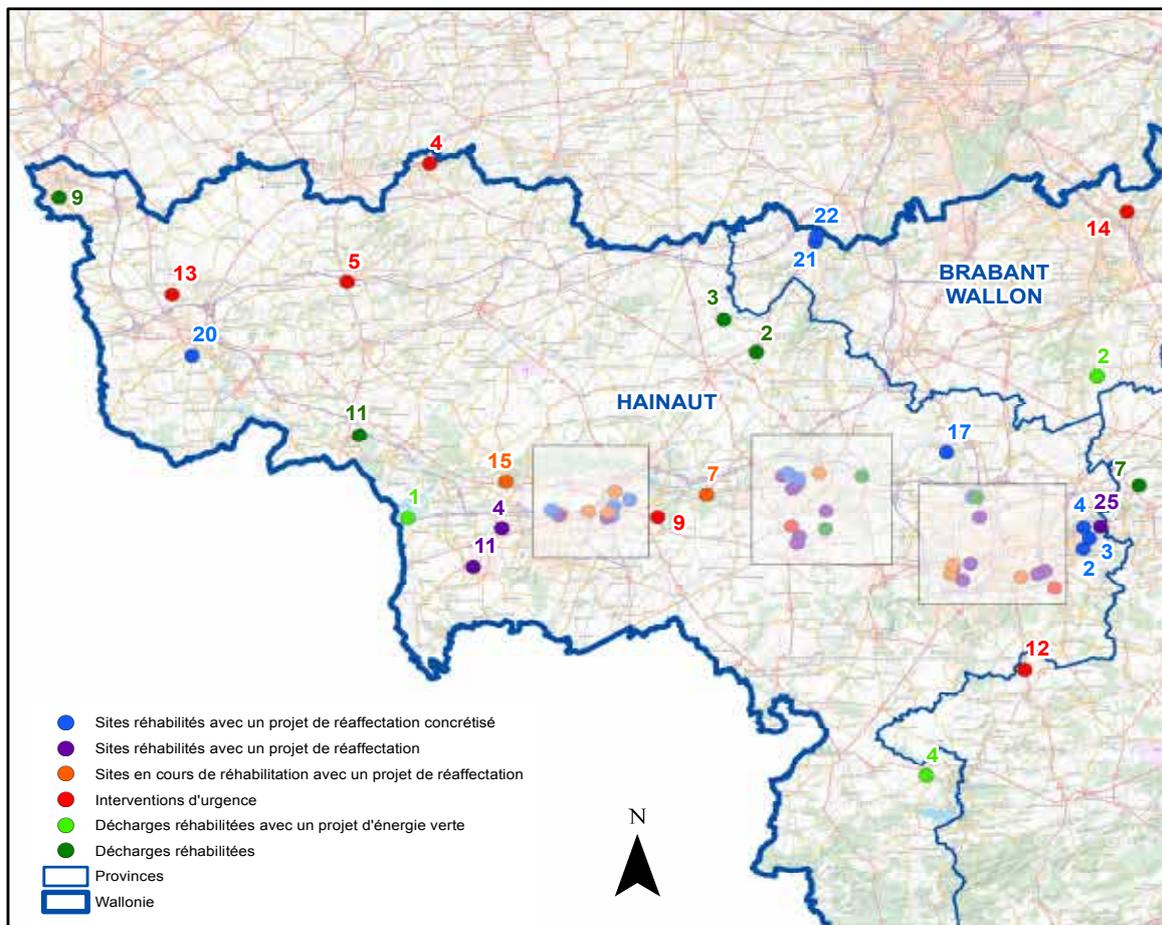
23,20

Page	Commune	Décharges	Hectares	Projet d'éolienne
100	FROIDCHAPELLE	Champ des 7 Anes	19,43	Eolienne de type Senvion MM100, 2,05 MW

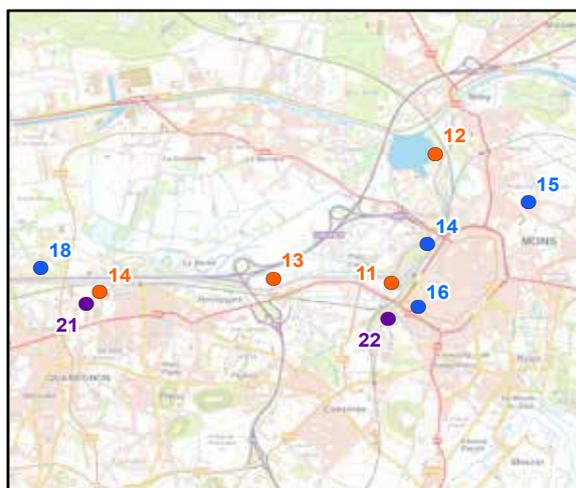
19,43

* Les hectares de la partie décharge du site « SAFEA », La Louvière, sont pris en compte dans le tableau « Sites réhabilités par SPAQ/E avec un projet concrétisé » - page 7

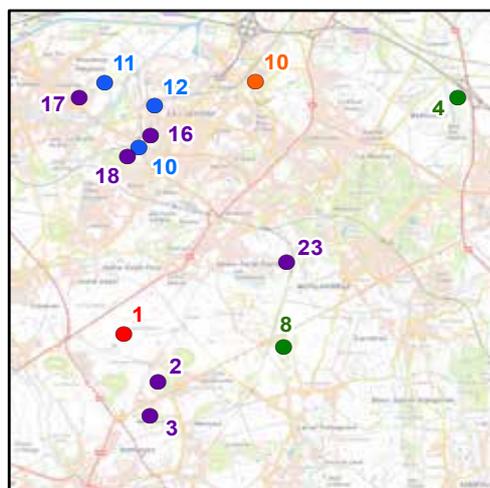
** Les hectares de la partie décharge du site « Nouveaux Ateliers Mécaniques », Morlanwelz, sont pris en compte dans le tableau « Sites réhabilités par SPAQ/E avec un projet de réaffectation » - page 9

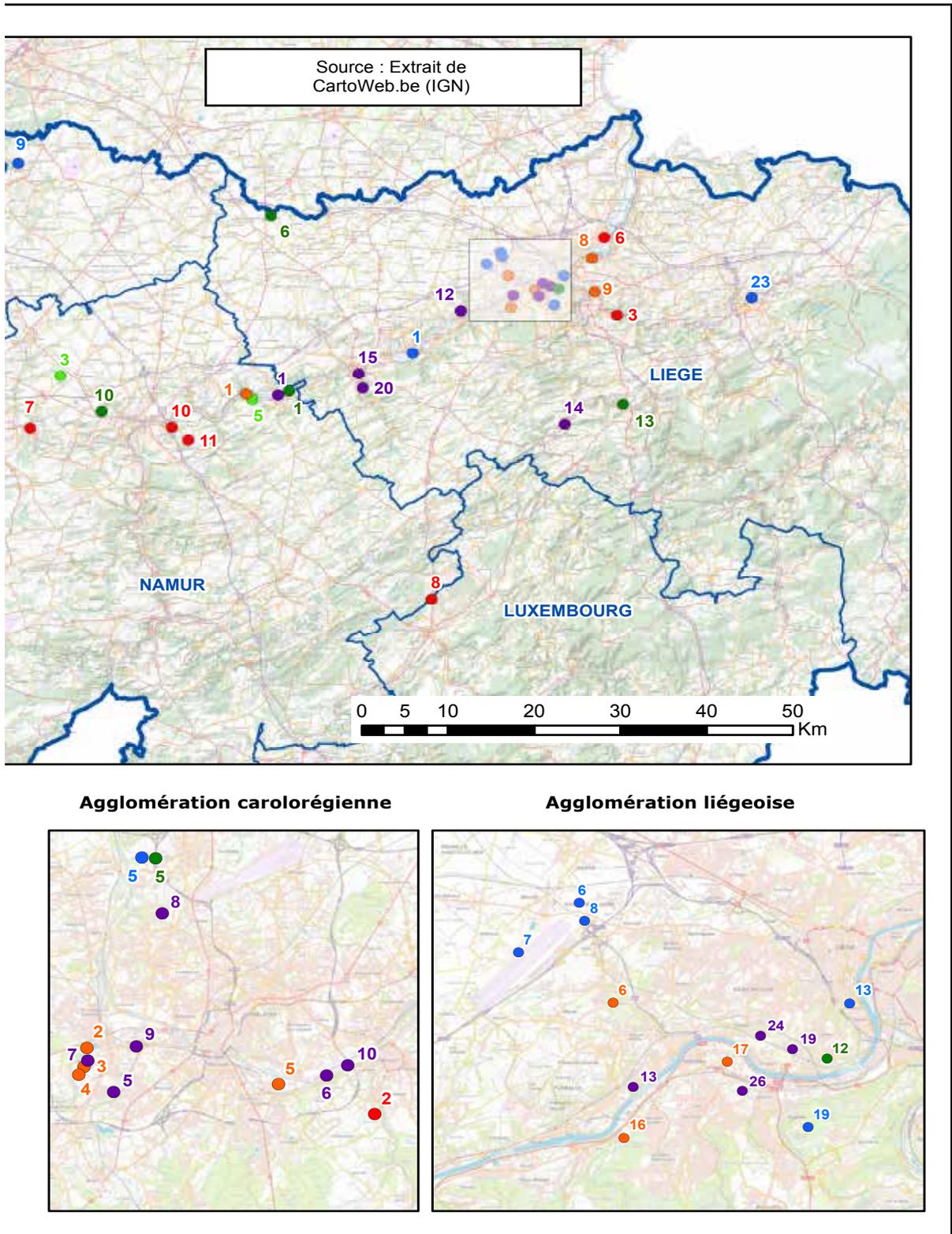


Agglomération montoise



Agglomération louviéroise







Usine de céramique et centrale électrique à Amay

AMAY



Usine de céramique et centrale électrique - 46,68 ha

Le site « Usine de céramique et centrale électrique » (UCCE) d'Amay a été réhabilité par SPAQ//E en 2008

Deux types d'activités industrielles ont simultanément eu lieu sur ce site : la fabrication de céramiques au nord-ouest, de 1908 à 1966, et la production d'électricité au sud-ouest, de 1924 à 1968. Le reste du site, quant à lui, a connu des activités agricoles.

L'ensemble des installations a été démoli au début des années 1970. Enfin, de 1994 à 2005, les terrains ont été exploités en gravière.

SPAQ//E a excavé et évacué les terres essentiellement contaminées en métaux lourds. Des terres végétales saines ont ensuite été mises en place afin de remblayer les excavations.

Les 46,68 hectares du site « UCCE » accueillent aujourd'hui une aire de loisirs en relation avec la zone humide d'intérêt biologique (ZHIB) de l'ancienne gravière ainsi que trois terrains de football.

Vues d'ensemble du site réhabilité





*« Ecopôle »
Centrale électrique de Farciennes*

FARCIENNES**Centrale électrique de Farciennes - 36,78 ha****Ce site de 36,78 hectares est réhabilité dans le cadre du développement de l'« Ecopôle »**

Le site correspond à une partie d'un ancien siège d'exploitation charbonnière en activité entre 1910 et 1959 qui a accueilli, à partir des années 1920, une centrale électrique et un important tank à fuel (90.000 m³).

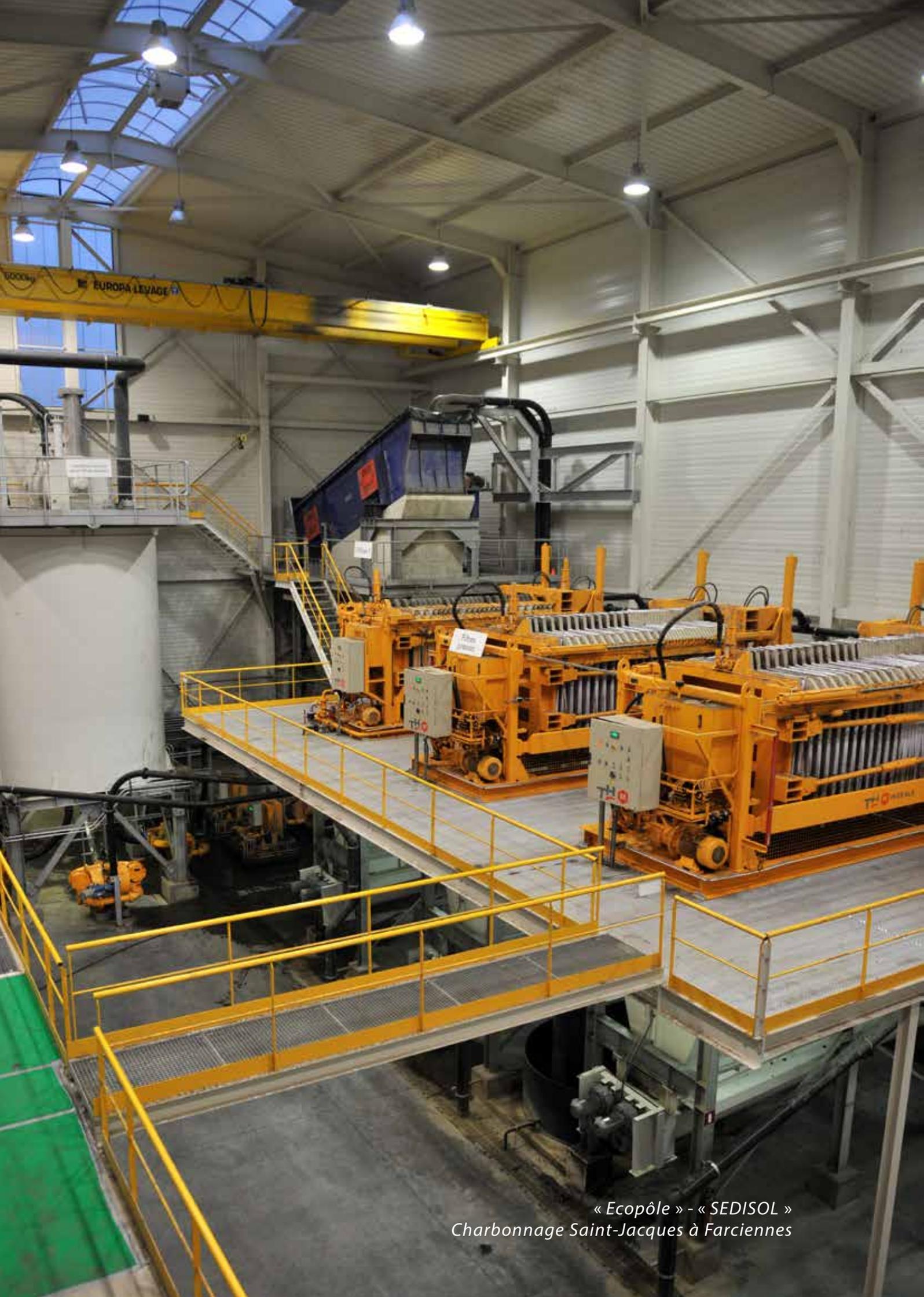
Lors des investigations des sols, les principaux polluants découverts ont été des métaux lourds, des hydrocarbures cycliques et des huiles minérales. La réhabilitation du site a débuté en 2008 et s'est achevée en 2014.

Le Port autonome de Charleroi y a depuis développé une zone d'activité économique liée au secteur du recyclage et de l'environnement, directement reliée à la voie fluviale. Dès la fin de la réhabilitation, des investisseurs ont rapidement marqué leur intérêt. La concession des parcelles aura duré moins d'un an.

Une voirie a également été construite. Elle permet aujourd'hui de desservir et de désenclaver, par le sud, l'Ecopôle, la zone d'activité économique voisine développée par IGRETEC.

Enfin, l'Association intercommunale pour la collecte et la destruction des immondices de la région de Charleroi (ICDI) projette la création d'un nouveau parc à conteneurs accessible aux particuliers et aux industries.

Vue d'ensemble du site**Dépollution des sols****Travaux de construction****Vue d'ensemble du site réhabilité**



« Ecopôle » - « SEDISOL »
Charbonnage Saint-Jacques à Farciennes

FARCIENNES

Charbonnage Saint-Jacques - 39,28 ha



Sur ce site est installée l'usine « SEDISOL »

Le siège d'extraction « Saint-Jacques » de la « SA des Charbonnages d'Aiseau-Presles » est resté actif de 1828 jusqu'en 1976. Il a accueilli un triage-lavoir, une fabrique d'agglomérés, une zone de stockage des houilles, des bassins de décantation, le terril et une centrale électrique de 1907 à la fin des années 1960. Dans les années 1970, une centrale à béton s'est également installée sur le site.

Les investigations des sols ont permis d'établir que l'essentiel de la pollution était dû à la présence de naphthalène, d'hydrocarbures cycliques et de métaux lourds.

Après réhabilitation de la zone située à l'extrême sud du site le long de la Sambre, cette parcelle (gérée par le PAC) a accueilli l'usine « SEDISOL », premier centre de regroupement et de traitement des boues de dragage polluées et de curage de Wallonie, dont SPAQ/E est actionnaire. Un deuxième chantier a, ensuite, été réalisé pour réhabiliter la zone située au nord, dans le prolongement de la précédente. Des pollutions en métaux lourds (arsenic, cuivre, plomb et zinc), en huiles minérales, en benzène et en hydrocarbures y avaient été établies. Cette zone accueille aujourd'hui des infrastructures routières dans le cadre du développement de l'« Ecopôle ».

Vue d'ensemble du site



Dépollution des sols



Travaux de construction



Usine de traitement des boues de dragage



*« Ecopôle »
Grand Champs à Farciennes*



FARCIENNES

Grand Champs - 28,40 ha



La réhabilitation de ce site a été réalisée dans le cadre du développement de l'« Ecopôle »

Ce site, situé entre la N90 et la Sambre, n'a pas accueilli d'infrastructures industrielles d'ampleur avant les années 1980. Après la fermeture du « Charbonnage du Roton », il devient un lieu de dépôts sauvages de déchets jusqu'en 1987. Il est, par ailleurs, utilisé jusqu'en 1990 pour des déversements de boues de dragage.

Les investigations des sols ont mis en évidence des contaminations en métaux lourds (arsenic, cuivre, plomb, zinc, chrome, cadmium), en hydrocarbures cycliques et en huiles minérales.

Entamés en 2011, les travaux de réhabilitation ont consisté à excaver et à regrouper les terres polluées sous une couche imperméable ainsi qu'à niveler le terrain par le déplacement des anciens remblais miniers subsistant sur le site.

Ce site fait partie du vaste projet « Ecopôle » – parc scientifique du développement durable – développé par l'IGRETEC et le PAC à l'est de Charleroi, de part et d'autre de la Sambre. Il est traversé, à l'est, par une voirie reliant l'« Ecopôle » à la N90, tandis que des zones ont été aménagées pour permettre le développement de bâtiments et de leurs infrastructures (voiries d'accès, zone tampon, etc.). Le terrain a, par ailleurs, été mis à niveau pour permettre l'accessibilité à la Sambre.

Vue d'ensemble du site



Investigations des sols



Dépollution des sols



Vue d'ensemble du site réhabilité



De Cock à Gosselies



GOSELIES

De Cock - 22,72 ha



La réhabilitation du site « De Cock » est terminée depuis 2006

Ce site se compose de deux zones distinctes qui ont, par le passé, accueilli des activités très différentes : une zone occupée par l'« ISPG » (Intercommunale de salubrité publique de Gosselies) où se trouvaient, de 1976 à 1988, une usine de traitement des immondices et une décharge, et une zone dite « De Cock » dédiée à l'exploitation du charbon de 1934 à 1991.

Les travaux de réhabilitation, réalisés entre 2003 et 2006, ont consisté en la mise en place d'une couverture et d'un drainage de surface sur l'ancienne décharge, l'aménagement d'un bassin d'orage, la démolition des bâtiments et structures de l'ancienne usine, l'enlèvement et l'élimination des déchets épars et des dépôts sauvages présents sur la zone industrielle.

L'entreprise Travhydro a installé ses activités sur la zone de l'ancienne usine.

Vues du site



*Extension de la zone d'activité économique et de la piste de l'aéroport
Aéroport de Liège à Grâce-Hollogne*



GRACE-HOLLOGNE**Aérodrome militaire , Ancienne base Wing
tactique & BOMA - 142,74 ha**

**Ces terrains sont consacrés à l'extension de la piste,
au développement d'un nouveau parc logistique et à
l'implantation du TGV fret**

De 1920 à 1950, le site est dévolu à des activités militaires aériennes. En 1953, une station de distribution de carburant est installée. De 1963 à 1967, la « SA Ateliers Mécaniques et Boulonneries du Haut-Pré » occupe le site. De 1983 à 1986, la société « BOMA » exploite une partie du site pour y effectuer du tri de scories d'aciérie électrique.

Des pollutions en métaux lourds, hydrocarbures cycliques, benzène et solvants ont été établies à l'issue des investigations des sols. Les travaux de réhabilitation ont démarré en 2010 et se sont terminés en 2015.

Les terrains valorisés par SPAQ/E et gérés par la SOWAER sont dédiés au développement d'activités économiques, notamment avec le projet de parc logistique « Flexport City ». Des projets d'extension de la piste de l'aéroport, de transport express de fret par TGV et d'infrastructures pour l'aviation d'affaire sont également à l'étude ou réalisés.

Investigations des sols**Dépollution des sols****Déconstruction sélective****Vue d'une partie du site réhabilité**



*Station d'épuration
Florival à Grez-Doiceau*

GREZ-DOICEAU

Florival - 5,84 ha



Station d'épuration de l'IBW

Le site a été utilisé comme décharge industrielle par l'entreprise de fabrication de batteries implantée en face, « Exide Automotive », anciennement « Tudor ». Cette usine a fabriqué des batteries et accumulateurs de tout type entre 1908 et 1996, date à laquelle toute production d'accumulateurs a définitivement été arrêtée.

Les investigations des sols ont permis de déterminer que ces dépôts présentaient des contaminations significatives en cadmium, plomb, nickel, cuivre et, ponctuellement, en huiles minérales. Les travaux de réhabilitation ont débuté en août 2002 pour se terminer en août 2003.

En 2006, l'Intercommunale du Brabant wallon (IBW) a mis en service, sur ce site, une station d'épuration intégrée à son réseau de 33 stations.

Dépollution des sols



Dépollution des sols



Station d'épuration



Station d'épuration





*Centre aquatique « Point d'Eau »
Moulin Dambot à La Louvière*

LA LOUVIERE

Moulin Dambot - 0,96 ha



Un complexe aquatique a été construit

Ce site comprenait une zone d'habitations, démolies en 2002, ainsi que la partie « Moulin » qui correspondait au site de l'ancienne minoterie à vapeur exploitée de 1852 à la fin des années 1940. A partir des années 1960, cette zone fut occupée par le Service incendie de la Ville de La Louvière.

Les investigations des sols ont permis d'y établir la présence d'huiles minérales, d'hydrocarbures cycliques, de sulfate, de manganèse, de benzène, de métaux lourds (plomb, zinc, chrome, arsenic, cuivre, etc.) et de cyanure.

La Ville de La Louvière a construit sur le site réhabilité un espace aquatique, le « Point d'Eau », comprenant une piscine olympique équipée d'un fond mobile permettant d'aménager sa profondeur et autorisant l'entraînement à la plongée, un torrent, une piscine à vagues, un sauna, etc.

Dépollution des sols



Dépollution des sols



Travaux de construction



Vue d'ensemble du site réhabilité



*Extension de la plate-forme logistique multimodale Garocentre,
centrale photovoltaïque, éolienne
SAFEA à La Louvière*



LA LOUVIERE

SAFEA - partie usine et partie décharge - 32 ha*



Un site essentiellement destiné à l'extension de la plate-forme logistique multimodale Garocentre

En 1929, une usine de fabrication d'engrais azotés s'est implantée sur le site. Dans les années 1930, les usines « SAFEA » ont assuré l'épuration du gaz provenant des fours à coke venant des usines « Gustave Boël ». La production d'engrais est arrêtée en 1978. En 1991, un nouveau gazomètre de 50.000 m³ a été construit.

En ce qui concerne la contamination des sols, les pollutions concernent les hydrocarbures cycliques, les huiles minérales et les cyanures. Démarré en 2005, le chantier de réhabilitation visait à assainir les sols de la zone « usine » après déconstruction de l'ensemble des bâtiments subsistants. Les matériaux, issus de cette déconstruction, et les terres faiblement polluées ont été enfouis dans une zone spécialement créée sur la zone « décharge ». Cette zone « décharge » a, ensuite, été reprofilée et confinée en surface. Les matériaux fortement pollués ont été envoyés en centre de traitement agréé.

La majeure partie du site est dévolue à des activités liées à la logistique dans le cadre du développement de Garocentre (plate-forme logistique multimodale développée par l'IDEA). Sur 2,5 hectares de la zone « décharge », SPAQ/E a construit une centrale photovoltaïque totalisant 3.844 panneaux pour une puissance de 1 mégawatt-crête (MWc). Sa production annuelle est estimée à 1.047 mégawatt-heures (MWh), soit la consommation annuelle moyenne de 300 ménages.

*Note : L'AGW concernant « SAFEA » reprend des parcelles agricoles qui n'ont jamais été impactées par une pollution industrielle ainsi que des zones où subsiste une activité économique. La superficie que nous lui attribuons est donc celle de la zone effectivement réhabilitée.

Démolition d'un bâtiment



Dépollution des sols



Confinement de la zone « décharge »



Centrale photovoltaïque





L
M
E

La Maison
de l'Entreprise

*Maison de l'Entreprise
UBELL à La Louvière*

LA LOUVIERE

UBELL - 2,85 ha



L'IDEA a construit la Maison de l'Entreprise

De 1875 à 1993, les anciennes « Usines, Boulonneries et Etirage de La Louvière » sont le siège d'une importante activité industrielle : atelier de mécanique et de montage, boulonnerie, tarauderie et étirage à froid. A la suite de l'arrêt des activités, en 1983, la plupart des bâtiments sont détruits. Parinox poursuivra toutefois ses activités, sur la partie est du site, jusqu'en 1990.

Au terme des investigations des sols, une pollution en huiles minérales, benzène, métaux lourds et chlore a été constatée. Dans les eaux, la présence d'huiles minérales, de solvants chlorés et de benzène a été établie. De l'amiante était également présent sur le site.

Après la déconstruction des bâtiments subsistants entamée en 2009, le chantier de réhabilitation a consisté à excaver et à envoyer en centre de traitement ou d'élimination agréé les terres polluées. Les eaux de la nappe phréatique ont également été traitées.

Cette réhabilitation a permis la construction, dès 2010, par l'IDEA, de la Maison de l'Entreprise. Ce bâtiment d'allure contemporaine comprend 700 m² de surfaces locatives permettant d'accueillir une vingtaine d'entreprises innovantes. Une partie du site a également été utilisée pour le parking du nouveau hall des expositions « Louvexpo » et de l'IFAPME, tandis qu'une autre l'a été pour la voirie du contournement de La Louvière.

Vue du site



Dépollution des sols



Dépollution des sols



Vue d'ensemble du site réhabilité





design
station
W A L L O N I A



*« Design Station of Wallonia »
Etablissements Balteau à Liège*

LIEGE

Etablissements Balteau - 0,85 ha

Ce site urbain accueille la « *Design Station of Wallonia* »

La « SA Usines Balteau » a développé ses activités de fabrication de matériel électrique sur ce site de 1919 à 1962. Cette société était spécialisée dans la fabrication de transformateurs électriques et, dès 1964, d'appareils de radiographie. Racheté par la Ville de Liège, le site a servi d'entrepôt et de garage. Une partie du site a été nivelée en 1994.

Des pollutions en métaux lourds, en hydrocarbures cycliques, en PCB et en huiles minérales ont été constatées lors des investigations des sols. Les travaux de réhabilitation ont commencé début 2013 et se sont terminés durant l'été.

Sur la partie dont elle est propriétaire, la SPI a construit la « *Design Station of Wallonia* » qui accueille, notamment, des bureaux, des espaces de travail pour designers, des logements et un parking souterrain. Sur le reste du site, la Ville de Liège envisage la construction de logements. Ce projet s'inscrit dans le cadre du renouveau du quartier élargi de la gare TGV Liège-Guillemins.

Investigations des sols

« *Design Station of Wallonia* »

Dépollution des sols

« *Design Station of Wallonia* »



*Centre de congrès (Architecte Libeskind)
Atelier SNCB à Mons*

MONS



Ateliers SNCB - partie Ateliers et partie SWL - 14,76 ha

Le MICX (Centre de congrès), un hôtel et un parking

Le site a accueilli une activité d'entretien et de réparation de matériel ferroviaire de la SNCB. Les premières constructions d'ateliers pour locomotives datent de 1870. L'ensemble des installations a été démolé en 1980.

Les investigations des sols ont permis d'établir la présence de métaux lourds, d'hydrocarbures cycliques, d'huiles minérales et de benzène.

Sur les zones déjà réhabilitées s'érigent désormais le MICX (Mons International Congress Xperience), un hôtel ainsi qu'un parking. Sur la troisième zone bientôt réhabilitée, la Société wallonne du logement (SWL) développera de l'habitat. Une quatrième zone sera réhabilitée dès la fin du chantier de la nouvelle gare.

Vue d'ensemble du site



Dépollution des sols



Hôtel



MICX



*Enseignement provincial du Hainaut
Tir National à Mons*



MONS**Tir National - 6,29 ha**

Le site est aujourd'hui occupé par l'Enseignement provincial du Hainaut

Cette ancienne friche urbaine, implantée au-delà du boulevard périphérique de la Ville de Mons, était autrefois un site militaire. Ce dernier fut essentiellement utilisé pour l'entraînement au tir de 1860 à 1980. Avant réhabilitation, le terrain, racheté par la Province de Hainaut en 1999, comportait différents bâtiments et plusieurs champs de tir.

Les investigations des sols menées sur ce site ont permis d'y établir la présence d'une pollution aux métaux lourds, principalement de l'antimoine, du cuivre, du nickel et du plomb.

Démarrée en 2003, la réhabilitation de ce site était terminée deux ans plus tard.

Le plus ancien des bâtiments militaires, remarquable des points de vue historique et architectural, a été restauré par la Province de Hainaut qui, tout en conservant son aspect extérieur, a opté pour un aménagement intérieur résolument contemporain. Ces bureaux accueillent aujourd'hui l'administration Mons-Borinage de l'Enseignement provincial hennuyer. La réhabilitation du site a, par ailleurs, permis la création d'un parking et d'espaces verts.

Dépollution des sols**Dépollution des sols****Piézomètre****Vue d'ensemble du site réhabilité**



*Bureaux du FOREM, logements et parkings
Usine à gaz de Mons*

MONS



Usine à gaz de Mons - 1,36 ha

Ce site urbain a été reconverti en bureaux (FOREM), logements et parkings

Ce site était partiellement occupé par deux gazomètres de respectivement 22.610 m³ et 6.240 m³ construits par la « SA Gaz de Mons » juste avant la Première Guerre mondiale. En 1948, l'usine à gaz cesse ses activités et les installations hors sol des gazomètres sont démantelées en 1958.

Les investigations des sols mettront en évidence d'importantes pollutions des sols en hydrocarbures cycliques, métaux lourds et huiles minérales, tandis que les eaux sont, notamment, polluées en benzène, hydrocarbures cycliques, métaux lourds et cyanure.

Le chantier de réhabilitation, au cours duquel d'importantes quantités de produits en phase liquide devront être pompées et évacuées en centre de traitement agréé, a débuté en 2006.

Cette réhabilitation a permis, dès 2007, d'ériger les bureaux du FOREM. Dans la foulée, un promoteur privé a élevé sur le reste du site un ensemble de bâtiments, comprenant des appartements et des maisons unifamiliales avec jardin.

Dépollution des sols



Dépollution des sols

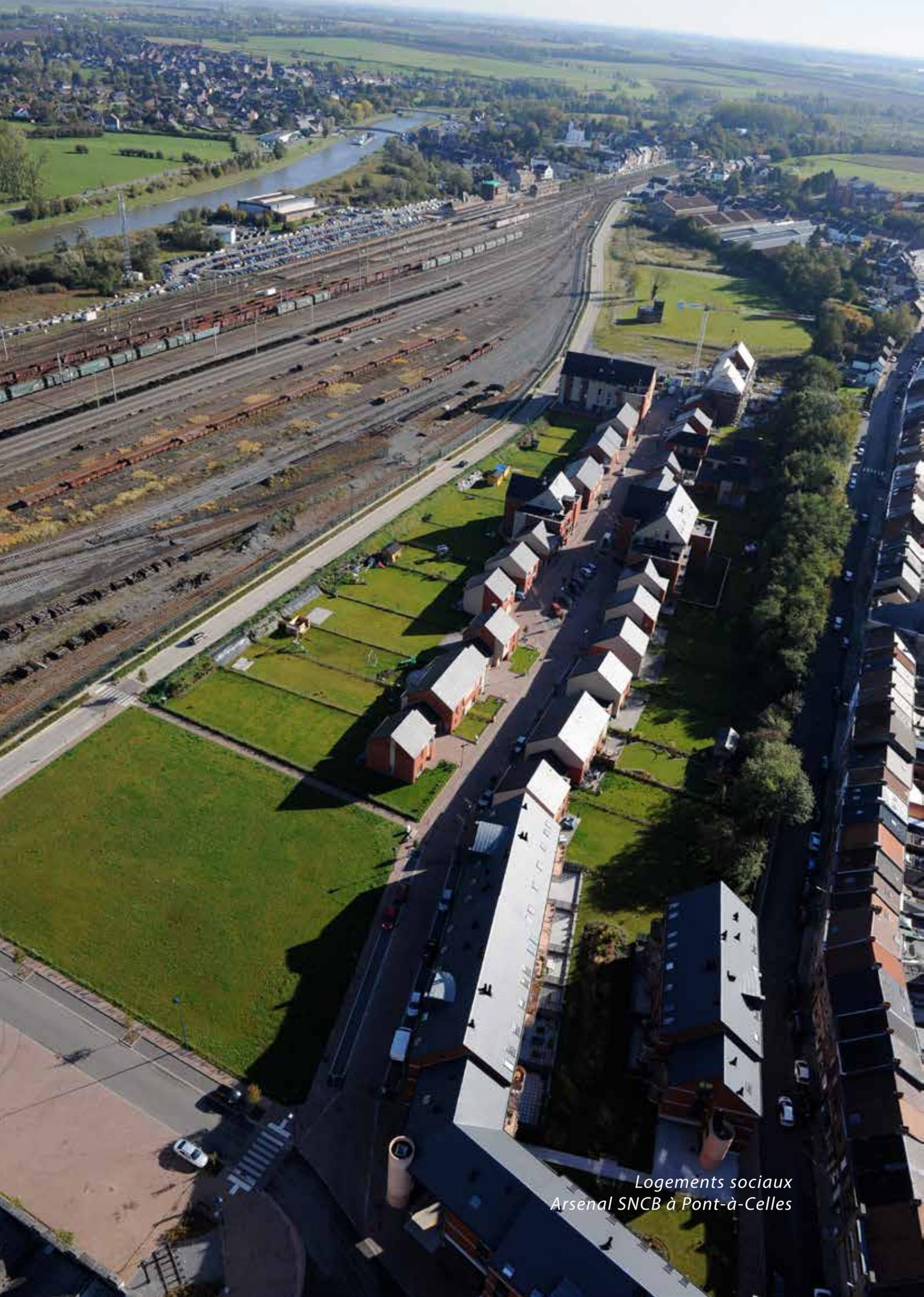


Travaux de construction



Le site reconverti





*Logements sociaux
Arsenal SNCB à Pont-à-Celles*

PONT-A-CELLES**Arsenal SNCB - 18,10 ha**

Des logements (maisons et appartements) ont été construits sur une partie du site

Depuis 1874, le site a abrité des activités ferroviaires multiples : entretien et réparation du matériel roulant et tournage des roues. Les installations ont, pour la majeure partie, été progressivement désaffectées depuis la fin de l'année 2000. La plupart des bâtiments et installations industrielles étaient laissés à l'abandon.

Les investigations des sols ont mis en évidence une contamination du terrain par des métaux lourds, des hydrocarbures cycliques et des huiles minérales. La réhabilitation du site a eu lieu en 2004.

La commune de Pont-à-Celles a racheté, à la SNCB, une partie du site. Sur cette parcelle, grâce aux travaux de réhabilitation, des logements sociaux (maisons individuelles avec jardin, appartements et parkings) ont pu être construits par la société « Les Jardins de Wallonie ».

Entre 2014 et 2016, SPAQ/E a procédé à l'assainissement des sols pollués au droit d'un des bâtiments via un dispositif de dépollution par extraction de vapeur. De nouveaux logements, cofinancés par la Société wallonne du logement (SWL), devraient être prochainement construits, ainsi qu'une « maison rurale » par la commune.

Vue d'ensemble du site



Vue d'ensemble du site



Vue d'ensemble du site réhabilité



Vue d'ensemble du site réhabilité





SPAQUE

SOCIETE
MOMENTANEE

ECO
TERRITES

WANTY

Centrale électrique de Quaregnon

QUAREGNON

Centrale électrique de Quaregnon - 10,54 ha



Centre de traitement de déchets inertes

De 1926 à 1982, cette ancienne centrale thermoélectrique alimentait le réseau électrique et les nombreux charbonnages voisins.

Dès le début de l'année 2006, SPAQ_{UE} a déconstruit les anciens bâtiments et structures du site. Les sols pollués en huiles minérales, hydrocarbures aromatiques polycycliques et métaux lourds ont ensuite été assainis. Enfin, les eaux de la nappe superficielle contaminées en sulfates, cyanures, huiles minérales et métaux lourds ont été pompées.

Les 10,54 hectares accueillent aujourd'hui le centre de traitement des déchets inertes « RECYMEX », dont SPAQ_{UE} est actionnaire.

Vue d'ensemble du site



Démolition d'un bâtiment



Démolition d'un bâtiment



Vue d'ensemble du site réhabilité



*« Liege Science Park », biomasse
Bois Saint-Jean à Seraing*



SERAING - LIEGE**Bois Saint-Jean - 146,28 ha**

**Une partie de ce site est destinée
à l'extension du « Liege Science Park »**

Dès 1920, le « Bois Saint-Jean » est utilisé comme terrain de dépôt par la société sidérurgique d'« Ougrée-Marihaye ». De 1952 à 1962, la commune d'Ougrée reçoit l'autorisation officielle de déverser ses immondices. Ensuite et jusqu'en 1987, la décharge sera l'objet de déversements illicites ainsi que de déversements de boues de lavage de gaz, des boues de hauts-fourneaux et des résidus solides et liquides de l'industrie chimique.

Au terme des investigations des sols, a été établie la présence de plomb, de zinc, de cuivre, de chrome et d'arsenic dans les couches superficielles du sol. La présence de cyanure, d'hydrocarbures cycliques et d'huiles minérales dans les sols proprement dits a également été constatée. Pour réhabiliter le site, SPAQ_{UE} a procédé à l'évacuation des terres cyanurées, à la mise en place d'une zone de stockage contrôlée, à l'extinction du terril et à son recouvrement par biofiltre ainsi qu'à la mise en service d'une station d'épuration des lixiviats.

Aujourd'hui réhabilité, ce site est promu à l'extension, en collaboration avec la SPI, du « Liege Science Park ». Plusieurs entreprises (EVS, WSL Labs, etc.) ont d'ores et déjà étendu leurs activités sur une partie du terrain valorisé. Une plantation de biomasse y a, par ailleurs, été développée. SPAQ_{UE} y exerce une activité de gestion forestière.

Enfin, un projet pilote de production, stockage et distribution d'électricité est en cours de développement sur la zone de stockage contrôlée.

Vue d'ensemble du site**Dépollution des sols****Plantation de miscanthus****« Liege Science Park » (photo SPI)**

A wide-angle photograph of a large, calm body of water, likely a reservoir or lake. The water is dark blue and reflects the sky and the surrounding trees. In the foreground, a metal grating platform with railings is partially visible, extending into the water. A blue and yellow buoy floats in the middle ground. The background is a dense line of bare trees, suggesting a late autumn or winter setting.

*Base d'entraînement pour les pompiers plongeurs et les plongeurs militaires
Carrière et cimenterie de Barges à Tournai*

TOURNAI**Carrière et cimenterie de Barges - 10,57 ha****La réhabilitation a permis la poursuite des activités de plongée sur ce site**

De 1883 à 1957, des activités de carrière, de production de chaux et de cimenterie se sont succédé sur ce site. En 1959, le site est à l'état de friche, une partie des infrastructures et de l'outil a été démantelée. La carrière est inondée. En 1991, la Ville de Tournai rachète la carrière et le terri. Le reste du site, dont l'ancien bâti industriel, est propriété d'un promoteur privé.

Au terme des investigations des sols, a été établie la présence de pollution sur l'ensemble du site. Sur la zone appartenant à la Ville, il s'agissait essentiellement, dans les sols, d'hydrocarbures et de zinc, ainsi que de plomb dans les boues de dragage entreposées sur le site.

Les travaux de réhabilitation, qui ont exclusivement porté sur la zone appartenant à la Ville et qui ont été réalisés en 2009, ont consisté à excaver et à évacuer les terres polluées vers des centres de traitement agréés. Le terrain a ensuite été remblayé.

La « Carrière de Barges » est, aujourd'hui, un important centre de plongée où les eaux atteignent une profondeur de 40 mètres. Un club de plongée y est installé, tandis qu'elle sert de base d'entraînement pour les pompiers plongeurs belges et français ainsi que pour les plongeurs militaires. Entre 18.000 et 20.000 plongeurs fréquentent le centre chaque année.

L'environnement du site réhabilité**La zone de plongée****La zone de plongée****Les installations communautaires**

Fabelta Nord à Tubize



TUBIZE

Fabelta Nord - 5,86 ha



Un hall relais pour entreprises

Dès le début du 20^{ème} siècle et jusqu'en 1982, la société « Fabelta » a exercé diverses activités industrielles sur ce site de 5,86 hectares : une unité de distillation éther-méthanol, des unités de production de cellulose, de soude caustique et de sulfure de carbone, un atelier de filature, de désulfuration et de blanchiment de la viscose, etc.

Après la faillite de « Fabelta » dans le milieu des années 1980, plusieurs PME ont occupé les anciens bâtiments industriels, dont une entreprise de démolition de voitures et une entreprise de démantèlement de la chaîne acrylique.

Les sols, essentiellement contaminés en métaux lourds et hydrocarbures aromatiques polycycliques, ont été excavés puis remblayés au moyen de terres saines. La réhabilitation de la partie sud du site n'a pas été confiée à SPAQ_{UE}.

Un hall relais pour entreprises est aujourd'hui établi sur le site.

Vues d'ensemble du site réhabilité



*« Tubize Côté Senne »
Tubize Plastics à Tubize*



TUBIZE

Tubize Plastics - 3,18 ha



Le promoteur Equilis a construit un complexe de logements et de commerces sur ce site

Fin du 19^{ème} siècle, une entreprise spécialisée dans la fabrication de fibres artificielles s'installe en bord de Senne. En 1920, la société « Tubize Plastics » (groupe Rhône-Poulenc) reprend les installations. La production était principalement orientée vers la fabrication de fibres textiles synthétiques et de fibres polyamides. Après l'arrêt des activités industrielles, en 1978, diverses PME se sont installées sur le site.

Au terme des investigations des sols, une pollution en métaux lourds, en hydrocarbures cycliques, en benzène et en huiles minérales a été constatée. La nappe phréatique présentait une pollution en plomb et en arsenic. Les travaux de réhabilitation, qui ont débuté en 2008, ont consisté à déconstruire l'ensemble des bâtiments subsistant sur le site et à excaver les différentes zones de pollution.

Dès 2010, le promoteur Equilis a entrepris la construction sur le site d'un important complexe de logements, « Tubize Côté Senne », regroupant 6.000 m² de surfaces commerciales, 168 appartements et des parkings. Des voiries ont, également, été construites, tandis qu'une microbrasserie se développait sur la partie nord du site, de l'autre côté de la Senne. Une deuxième phase de développement a, par la suite, permis la construction de 2.280 m² de commerces et 68 appartements.

Dépollution des sols



Travaux de construction



Travaux de construction



Vue d'ensemble du site réhabilité



« Polygone de l'Eau »
Etablissements Ortmans à Verviers



VERVIERS**Etablissements Ortman - 2,18 ha**

Le site accueille le « Polygone de l'Eau », partenariat entre FOREM Formation et la SWDE

Le site « Ets Ortman » est situé le long de la N61 à l'entrée est de la Ville de Verviers. De 1820 à 1961, il a accueilli les activités de la lainière « Iwan-Simonis ». A la faillite de celle-ci, les bâtiments ont été rachetés par la firme « Peltzer » qui y a maintenu une activité de fabrication de draps de billard jusqu'en 1981. Une partie des bâtiments a alors été utilisée comme entrepôt de stockage pour du matériel électrique et photographique, ainsi que de vêtements.

Ces activités industrielles ont généré, en certains endroits du site, une importante pollution des sols en hydrocarbures cycliques et huiles minérales, tandis que les eaux ont été contaminées par du cadmium, du zinc, des huiles minérales et du benzène. Entamés dès l'automne 2003, les travaux de réhabilitation de l'ancienne lainière ont permis la construction, dès 2005, d'un bâtiment destiné à accueillir le « Polygone de l'Eau ». Ce centre de compétence est une plate-forme intégrée, résultat d'un partenariat entre la Société wallonne des eaux (SWDE) et FOREM Formation. Il s'inscrit dans le réseau des centres de compétence mis en place en Wallonie.

Outre les diverses formations que FOREM Formation propose dans le domaine des métiers de l'eau, le centre remplit cinq autres missions qui lui ont été attribuées par la Région wallonne, à savoir : l'enseignement, la veille sur l'évolution des métiers et des besoins de formation, l'information et la sensibilisation, la documentation, la validation des compétences et le screening.

Dépollution des sols**Dépollution des sols****Travaux de construction****Vue d'ensemble du site réhabilité**

ANDENNE

Brenner - 3,41 ha

En 2016, SPAQ μ E a réhabilité ce site bordant la Meuse

Dès le milieu du 19^{ème} siècle et jusqu'en 1988, plusieurs activités industrielles se sont succédé, notamment une entreprise de construction métallique, une fonderie et une fabrique de matériaux réfractaires. Entre 1962 et 1965, un ancien bief de la Meuse qui traversait le site a été comblé par des matériaux d'origines diverses : boues de dragage, sables de fonderies, etc. La société « Brenner », active dans le broyage du bois, est la dernière à avoir occupé les lieux, de 1989 à 1998.

SPAQ μ E a déconstruit les anciennes infrastructures, notamment une ancienne dalle de stockage d'environ 1 hectare. Les terres et remblais, contaminés en composés volatils et amiante, ont été excavés, puis évacués en centres de traitement agréés. Le site a ensuite été reprofilé.

Aujourd'hui réhabilité, le site « Brenner », géré par le Port Autonome de Namur, est prévu pour accueillir un centre de collecte et logistique de déchets recyclables.

Déboisement



Désamiantage



Dépollution des sols



Vue d'ensemble du site réhabilité



BINCHE



Centrale électrique de Péronnes - 1,75 ha

L'ancienne « Centrale électrique de Péronnes » a été réhabilitée par SPAQ//E entre 2008 et 2009

Ce site a connu une activité industrielle intense durant près de deux siècles : l'extraction de charbon, de 1827 à 1969, le triage et le lavage du charbon, de 1906 à 1955, et la production d'électricité par voie thermique, de 1926 à 1999.

Durant les travaux de réhabilitation, SPAQ//E a déconstruit les dernières infrastructures restantes, puis excavé et évacué les terres contaminées en hydrocarbures aromatiques polycycliques, huiles minérales et métaux lourds. Les excavations ont ensuite été remblayées avec des terres saines.

La zone réhabilitée par SPAQ//E accueille des services communaux.

Investigations des sols



Dépollution des sols



Dépollution des sols



Vue d'ensemble du site réhabilité



BINCHE



Charbonnage Sainte-Barbe de Ressaix - 17,23 ha

L'ancien « Charbonnage Sainte-Barbe » est réhabilité depuis 2014

Ce charbonnage a connu de nombreuses activités liées à l'extraction du charbon dès 1863. Le terril jouxtant la zone réservée aux anciennes activités a, quant à lui, été exploité entre le milieu des années 1980 et 1993, date à laquelle l'exploitation du site a définitivement cessé.

En 2011, SPAQ_{UE} a évacué les nombreux déchets et matériaux présents sur ce site de 17,23 hectares. En 2014, 90.000 tonnes de terres contaminées en métaux lourds, huiles minérales, solvants chlorés, hydrocarbures aromatiques polycycliques, cyanures et composés organohalogénés volatils ont été excavées. Une partie a été traitée sur site, l'autre a été évacuée en centre de traitement. Les travaux devraient permettre le développement d'un parc d'activité économique pour PME / TPME et l'implantation de services communaux.

Dépollution des sols



Dépollution des sols



Dépollution des sols



Vue d'ensemble du site réhabilité



BOUSSU

Corderie Laurent - 3,32 ha



Le site accueillera du logement ; en attendant, une culture de biomasse y est exploitée

Entre 1883 et 1966, deux activités distinctes et contiguës se sont développées sur le site : la construction mécanique (« Ateliers Jules Bonaventure ») et la fabrication de cordage (« Corderie Laurent Frères »). Dès 1973, une partie du site est occupée par « Europtubes » puis « New Tubes ». Cette société tombera en faillite en 2000, et, depuis, aucune activité n'est exercée sur le site.

Les investigations des sols ont mis en évidence la présence de métaux lourds (chrome, zinc, cuivre et plomb), d'hydrocarbures cycliques, d'huiles minérales, de cyanure et d'amiante. Entamée en 2010, la réhabilitation s'est achevée en 2011.

Le site a été réhabilité pour accueillir une ressource.

Dépollution des sols



Dépollution des sols



Prise de mesures



Désamiantage



CHARLEROI



Aciérie Allard - 26,60 ha

Activités économiques, logements, photovoltaïque et espaces verts sont prévus sur ce site

Les premiers bâtiments de l'« Aciérie Allard » ont été construits entre 1905 et 1907 de part et d'autre de l'Eau d'Heure. Leur extension et la modernisation des fours ont été réalisées au cours de la première moitié du 20^{ème} siècle. L'ensemble des installations permettait l'affinage de la fonte et son utilisation dans la production d'acier. L'entreprise fermera définitivement ses portes en 1979.

Les investigations des sols ont permis de déterminer la présence de diverses contaminations du sol en métaux lourds, hydrocarbures cycliques, huiles minérales, PCB et amiante. Les travaux de réhabilitation ont démarré en 2010 et seront terminés en 2017.

Le projet de réaffectation du site prévoit le développement d'une ZAE, de logements, d'espaces verts et d'une centrale photovoltaïque.

Vue d'une partie du site



Déconstruction sélective



Dépollution des sols



Vue d'ensemble du site réhabilité



CHARLEROI

BPMN - 0,38 ha

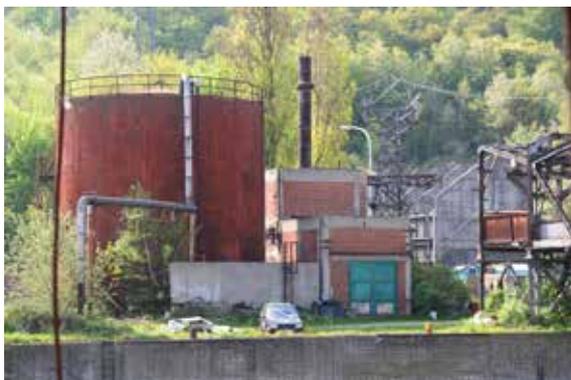


Une bretelle d'accès à *Charleroi Dry Port* passera sur ce site

Le site « BPMN », localisé sur la rive droite de la Sambre à Charleroi, a été réhabilité en 2013. Les travaux ont consisté au démantèlement d'une ancienne citerne à carburant et à la démolition d'un garage. Les gravats issus de ces travaux ainsi que de l'amiante et des déchets divers ont été évacués vers un centre de traitement agréé.

Ce site, auparavant utilisé comme zone de chargement/déchargement de stériles de charbonnages et de laitier de hauts-fourneaux, est aujourd'hui destiné à accueillir une bretelle de liaison entre le R3 et la plate-forme logistique trimodale de *Charleroi Dry Port*.

Vue du site



Dépollution des sols



Désamiantage



Vue d'ensemble du site réhabilité



CHARLEROI



Centrale électrique de Marchienne-au-Pont - 10,70 ha

La réhabilitation de ce site s'est achevée en 2016

Une première centrale électrique fonctionnant au charbon a été construite sur ce site au début du 20^{ème} siècle par la « Société des Charbonnages de Monceau-Fontaine ». Une deuxième centrale a ensuite été érigée par cette même société dans les années 1950.

La centrale a fait l'objet d'une reprise en 1990 par Electrabel. Ses activités ont cessé en 1997.

En 2010, SPAQ_{UE} a procédé à la déconstruction sélective des derniers bâtiments. Une première étape d'assainissement des sols (contaminés en hydrocarbures, métaux lourds et composés chlorés volatils) a été réalisée en 2012. Une seconde étape de réhabilitation des sols a été effectuée entre 2014 et 2016.

Divers projets d'aménagement pourraient se développer sur ce site idéalement situé le long de la Sambre et des axes routiers : un quai, une centrale photovoltaïque, une zone d'activité économique multimodale et une zone portuaire sont étudiés par l'IGRETEC, le Port autonome de Charleroi (PAC) et la Ville de Charleroi.

Vue du site



Déconstruction sélective



Dépollution des sols



Vue d'ensemble du site réhabilité



CHARLEROI



Charbonnage Saint-Louis - 12,35 ha

Ce site, localisé à Jumet, est réhabilité depuis 2014

Les premières activités du « Charbonnage Saint-Louis » datent de 1889. Le site s'agrandit dans les années 1930 avec la création d'une nouvelle centrale électrique et d'une nouvelle fabrique d'agglomérés. En 1967, le charbonnage est définitivement fermé, mais le terril de schistes houillers sera exploité jusqu'à la moitié des années 1970.

En 2011, SPAQ/E a déconstruit les derniers vestiges industriels présents. Ensuite, de 2012 à 2014, SPAQ/E a procédé à la dépollution des sols contaminés en métaux lourds, hydrocarbures et matériaux amiantés. Le site a ensuite été remblayé, puisensemencé.

Une zone d'activité économique pour PME est envisagée sur ce site appartenant à la DGO4. Une synergie est envisagée avec la ZAE développée à proximité par IGRETEC.

Vue du site



Dépollution des sols



Dépollution des sols



Vue d'ensemble du site réhabilité



CHARLEROI

Fonderie Léonard Giot - 5,70 ha



Le site accueillera une ZAE sur sa partie est

Le site a accueilli une usine de construction automobile de 1900 à 1927 sur sa partie ouest. La partie sud a été occupée par une fonderie et les « Ateliers de Construction et Chaudronnerie de l'Est », de 1872 à 1970. La fonderie a fait place à une société active dans le domaine de l'électricité, puis est devenue le centre de distribution de la brasserie Piedbœuf, avant son rachat par « Interbrew » en 1988. La partie est était occupée par la « Fonderie Léonard Giot » de 1862 à 1978.

Les investigations des sols ont, entre autres, mis en évidence la présence de métaux lourds, d'hydrocarbures cycliques, d'huiles minérales et de naphtalène dans le sol, dans les remblais et dans les eaux. Les travaux de réhabilitation y ont commencé en 2010 et se sont terminés en 2013.

Sur la partie est du site, un projet de microzone économique est à l'étude par l'IGRETEC. Par ailleurs, SPAQ_{UE} a conservé une magnifique façade néoclassique industrielle, reprise à l'inventaire du patrimoine monumental de Belgique, qui sera intégrée aux futurs bâtiments.

La partie ouest du site, quant à elle, devrait accueillir du photovoltaïque.

Vue d'ensemble du site



Dépollution des sols



Dépollution des sols



Vue d'ensemble du site réhabilité



CHATELET

Stockage Purfina - 3,60 ha



Le développement d'activités portuaires est prévu

De 1926 à 1995, une partie du site a été utilisée pour le stockage de produits pétroliers. L'autre partie a servi, jusqu'en 1967, de zone de stockage pour le « charbonnage Trieu-Kaisin » tout proche.

Les investigations des sols ont établi la présence de polluants tels que des huiles minérales, des hydrocarbures cycliques et des métaux lourds. La réhabilitation des sols, sur les quatre premiers mètres de profondeur, s'est déroulée en 2006. Des puits de pompage et une station d'épuration ont été mis en place pour traiter les sols sous cette profondeur. L'opération a pris fin en 2016.

Le site doit être nivelé de façon à permettre son accès aux camions. Une extension (dalle de stockage et entrepôts) des activités de l'entreprise concessionnaire de la zone est prévue (Direction générale opérationnelle de la Mobilité et des Voies hydrauliques du SPW - DGO2, Port autonome de Charleroi - PAC).

Déconstruction d'une cuve



Dépollution des sols



Dépollution des sols



Vue d'ensemble du site réhabilité



DOUR



Four à chaux Waroquier - 12,60 ha

Une aire d'activités sportives et de loisirs en lien avec le plan d'eau

Le site se compose de la zone de l'ex-« Charbonnage de la fosse des Andrieux », de la zone des fours à chaux et de la carrière. Les premiers fours remontent à 1840, tandis que la veine de charbon était exploitée dès le 19^{ème} siècle. Jusqu'en 1950, année de la cessation d'activités, le site minier appartient à la « Société des Charbonnages du Borinage ». A partir de 1950 se développent réellement l'exploitation de la carrière et la fabrication de chaux industrielle. Les fours à chaux cessent leurs activités en 1990.

Les investigations des sols ont permis d'établir la présence de métaux lourds, d'hydrocarbures cycliques et d'huiles minérales. Les travaux de réhabilitation, entamés en 2010, ont été achevés en 2011.

La commune de Dour envisage le développement d'une aire d'activités sportives et de loisirs, liée au plan d'eau, avec, notamment, une école de plongée.

Vue d'ensemble du site



Dépollution des sols



Vue d'ensemble du site réhabilité



Vue d'ensemble du site réhabilité



ENGIS

Terres Rouges - 13,44 ha



Le site a été réhabilité par SPAQ μ E entre 2001 et 2004

De 1650 à 1850, « Terres Rouges » a été le siège d'une exploitation d'alun qui lui a donné son profil vallonné. De 1950 à 1985, de nombreux déchets y ont été déversés.

SPAQ μ E a confiné les déchets, scories, remblais (contaminés en métaux lourds) et terres rouges (résultant de l'extraction de l'alun) dans une dépression existant à l'est du site. La partie ouest, quant à elle, a été entièrement nivelée.

La construction d'un complexe sportif et de logements est envisagée par la commune d'Engis. D'ores et déjà la commune y a aménagé 2 terrains de football et leurs installations.

Vue d'ensemble du site



Dépôt sauvage



Vue d'ensemble du site réhabilité



Vue d'ensemble du site réhabilité



FLEMALLE - LIEGE

Cokerie Flémalle - 7,59 ha



SPAQ μ E construira sur ce site une plate-forme logistique trimodale destinée à la société GREG Transport

Le site a été le siège d'exploitation de deux cokeries. La première, située à l'est, s'installe en 1922. La seconde, située à l'ouest, démarre sa production en 1950. Elle est localisée sur les anciennes installations de désulfuration du gaz, d'une centrale électrique et d'une aire de dépôt pour les déchets de la première cokerie. En 1984, l'ensemble des activités a cessé sur le site.

Les investigations des sols ont déterminé la présence d'importantes pollutions aux métaux lourds, hydrocarbures cycliques, benzène et cyanure. Le chantier de réhabilitation, entamé en 2009 et terminé en 2014, a exigé la mise en œuvre d'importants moyens techniques afin d'assainir trois importants « hot spots » de pollution, dépassant 7 mètres de profondeur. D'importantes mesures de sécurité ont été prises pour préserver la santé tant des riverains que des personnes travaillant sur le chantier.

Sur 6,50 hectares, SPAQ μ E construira, le long de la Meuse, des installations logistiques pour les revendre ensuite à une société de transport. Proche du réseau autoroutier, de la Meuse et relié au chemin de fer grâce à la nouvelle voie de chemin de fer installée en 2015 par SPAQ μ E, ce site présente toutes les caractéristiques nécessaires à l'installation d'une plate-forme multimodale.

Vue d'ensemble du site



Dépollution des sols



Dépollution des sols



Vue d'ensemble du site réhabilité



HAMOIR



Cour aux marchandises de Comblain-la-Tour - 3,02 ha

Le site pourra accueillir des TPME (Très Petites ou Moyennes Entreprises) et des logements

Ce site est situé en bordure de l'ancienne ligne de chemin de fer reliant Marloie à Liège. Selon des archives de la SNCB, en 1927, la gare possédait un bâtiment des recettes, un hangar aux marchandises, deux ateliers et une cabine mécanique. L'ensemble du site aurait été amplement remblayé au terme de son utilisation en tant que cour aux marchandises.

Des contaminations en métaux lourds et en hydrocarbures cycliques ont été relevées au niveau du sol. En outre, des contaminations en huiles minérales ont été rencontrées ponctuellement dans le sol naturel.

Durant les travaux, SPAQ/E a excavé et évacué en centre de traitement les terres contaminées. Les remblais faiblement contaminés ont été déplacés du sud au nord du site repris en zone d'activité économique au plan de secteur (la qualité des remblais étant suffisante pour une affectation économique). Enfin, des terres saines ont été importées pour remblayer les excavations et recouvrir les zones reprofilées.

La SPI développera un îlot d'entreprises à caractère rural sur 2,50 hectares, au nord du site. L'année 2017 sera consacrée à l'étude des projets et aux demandes de permis. Les travaux devraient débuter en 2018. La zone sud, quant à elle, peut d'ores et déjà accueillir des logements.

Vue du site



Dépollution des sols



Dépollution des sols



Vue d'ensemble du site réhabilité



HUY



Fonderie Felon et Lange - 1,68 ha

Logements, commerces de proximité et équipements communautaires

La première fonderie s'est installée sur le site en 1868. Jusqu'en 1975, les installations sont plusieurs fois modernisées et agrandies. De nombreux propriétaires se succèdent. En 2004, la faillite est prononcée et les activités cessent définitivement. L'outil est démantelé.

Des pollutions aux hydrocarbures cycliques, aux huiles minérales, aux solvants chlorés et aux phénols ont été établies lors des investigations des sols. La réhabilitation du site a démarré en 2009 et s'est achevée en 2011. Des fouilles archéologiques ont été menées à cette occasion par le SPW.

SPAQ_{UE}, en collaboration avec la Ville de Huy et la Société wallonne du logement (SWL), entend développer, sur la majeure partie du site, un quartier d'habitat, de petits commerces de proximité autour de l'ancienne ruelle Saint-Hilaire disparue lors de l'extension des premiers bâtiments de la fonderie et des équipements communautaires.

Vue du site



Fouilles archéologiques



Dépollution des sols



Vue d'ensemble du site réhabilité



LA LOUVIERE

Boch Keramis - 9,96 ha



Construction d'un nouveau centre-ville

Depuis 1844 et jusqu'en 2012, le site a accueilli plusieurs types d'activités. La faïencerie « Boch Keramis » (articles de vaisselle et futur « Royal Boch ») a été la première à s'y installer. A la fin du 19^{ème} siècle, une fabrique de verre plat s'est développée sur une autre partie du site avant d'être remplacée par une extension de la faïencerie. Un laminoir à tôle a également été en activité sur le site, tandis que « Boch Keramis » y construisait de nouveaux halls industriels pour son département de produits sanitaires (Novoboch).

Ce siècle et demi d'activités industrielles a généré une pollution en métaux lourds (plomb et arsenic), en hydrocarbures cycliques et en huiles minérales. Les eaux souterraines sont localement contaminées en arsenic. La réhabilitation du site a débuté en 2009 et s'est achevée en 2015, celle-ci a été réalisée sur base du projet développé à l'époque par le promoteur Wilhelm & Co Group.

Le projet « La Strada », développé par le promoteur, prévoit la création d'un nouveau centre-ville avec mixité d'affectation.

L'Institut du patrimoine wallon a, quant à lui, aménagé un musée de la céramique au centre du site. Celui-ci est accessible depuis 2015.

Dépollution des sols



Dépollution des sols



Dépollution des sols



Vue d'ensemble du site réhabilité



LA LOUVIERE

Boulonnerie Boël - 2,54 ha



Projet « Urbanica »

Les premières activités industrielles remontent à 1859, avec la création d'une chaudronnerie. En 1860, une fonderie est également créée. Jusqu'en 1914, des chaudières à vapeur, des cheminées et des gazomètres sont fabriqués sur le site. De 1914 à 1995, la « Boulonnerie Boël » vient s'y installer. Ses activités ont principalement consisté en la fabrication de boulons, rivets, écrous, rondelles, flottes, crampons et tirefonds destinés aux chemins de fer, à l'industrie et au secteur de la construction.

Durant les travaux de réhabilitation, SPAQ_{UE} a procédé à la déconstruction des infrastructures et à l'assainissement des sols pollués en huiles minérales, hydrocarbures aromatiques polycycliques, métaux lourds, BTEX et cyanures.

L'IDEA envisage aujourd'hui d'y développer le projet « Urbanica », une zone d'activités artisanales et de services.

Vue du site



Dépollution des sols



Vue d'ensemble du site réhabilité



Vue d'ensemble du site réhabilité



LA LOUVIERE

Javel Lacroix - 1,39 ha



Construction d'une salle multisports

Exploité par la « SA des Charbonnages de La Louvière et Sars-Longchamps » jusqu'en 1915, le site a ensuite accueilli une fabrique d'eau de Javel de 1932 à 1965. A l'abandon, il est racheté par l'IDEA en 1978. Les bâtiments ont été déconstruits dans les années 1980 et 1990.

Durant les travaux de réhabilitation, SPAQ//E a excavé et évacué les terres polluées en hydrocarbures aromatiques polycycliques, benzène, huiles minérales et métaux lourds. Le site a ensuite été remblayé, nivelé et ensemené.

La construction d'une salle multisports est en projet.

Vue d'ensemble du site



Dépollution des sols



Dépollution des sols



Vue d'ensemble du site réhabilité



LIEGE

Cockerill II - 7,19 ha



La Ville de Liège projette de construire des équipements communautaires sur ce site

De 1905 à 1944, la « SA d'Angleur-Athus » fait l'acquisition du site, partie par partie. « Cockerill » en devient propriétaire en 1945 et l'utilise en tant que réserve foncière. Durant toutes ces années, le site fait l'objet de déversements de divers remblais. Vers 1990, il est revendu, et des terrains de sport sont aménagés. Une partie du terrain a été remblayée au moyen de déchets issus d'activités sidérurgiques avant d'être recouverte de terre et ensemencée.

Les investigations des sols ont permis d'établir la présence d'hydrocarbures cycliques et de terres amiantées. Le chantier de réhabilitation a démarré en 2010 pour se terminer l'année suivante. Il a été l'occasion d'une importante opération de désamiantage.

La Ville de Liège projette de remplacer les infrastructures connexes aux terrains de sport existants. Elle a, également, un projet de construction de locaux destinés à accueillir la brigade canine de la police locale et d'une aire d'entreposage pour son Service des travaux.

Vue du site



Dépollution des sols



Dépollution des sols



Vue d'ensemble du site réhabilité



MARCHIN

Papeterie Godin - 3,78 ha



Le site accueillera une zone d'activité économique pour TPE (Très Petites Entreprises)

Ce site a accueilli, de 1838 à 1967, les activités de la « Papeterie Godin », puis, de 1980 à 1999, celles de la société « Compagnie de la Dyle ».

Les investigations des sols ont déterminé la présence, sur ce site, d'hydrocarbures cycliques, d'huiles minérales et de métaux lourds. Les travaux de réhabilitation (déconstruction des bâtiments, excavation et évacuation des terres polluées, enlèvement des fondations subsistantes) se sont terminés en 2012.

Le site, aménagé par la SPI, est consacré au développement d'une zone d'activité économique pour TPE. Par ailleurs, SPAQ/E a conservé un filtre à eau unique en Wallonie et plusieurs centaines de briques en verre dites « Falconnier » – du nom de l'inventeur suisse de ce matériau – qui obturaient les fenêtres du bâtiment à front de la rue des Papeteries, bâtiment aujourd'hui déconstruit. Le filtre à eau, rénové par un particulier, est aujourd'hui habité.

Vue d'ensemble du site



Déconstruction sélective



Dépollution des sols



Vue d'ensemble du site réhabilité



MONS

Forges et Laminoirs de Jemappes - 16,05 ha



Ce site est dédié au développement de PME, parkings et espaces verts

Les premiers laminoirs ont été construits sur ce site en 1869, au nord. Plus tard, ils seront complétés par d'autres installations telles qu'une fonderie ou encore une centrale électrique. Au sud du site, une aciérie sera construite dès 1940. L'ensemble de ces activités sidérurgiques cessera dans les années 1980.

L'activité industrielle présente sur ce site pendant plus de cent ans a, pour l'essentiel, généré une pollution en métaux lourds (zinc, cuivre, plomb, arsenic), hydrocarbures cycliques, solvants, huiles minérales, PCB, benzène et amiante. Les travaux de réhabilitation ont débuté en 2009 et se sont cloturés en 2016. SPAQ_{UE} a également mis en place un parking de 14.500 m² à proximité immédiate du Mons Arena.

L'IDEA, en collaboration avec SPAQ_{UE}, étudie pour la partie nord de ce site – en « grappe » avec le site mitoyen « Verrerie de Jemappes » – un projet de zone d'activité économique autour du Mons Arena. Ce projet envisage l'implantation de PME, de parkings et d'espaces verts.

Vue du site



Dépollution des sols



Dépollution des sols



Vue d'ensemble du site réhabilité



MONS

Huilerie Grisard - 1,23 ha



Une réaffectation urbaine (logements et commerces) est envisagée

De 1923 à 1970, diverses activités se succèdent sur le site : la savonnerie « Grisard » reconvertie en huilerie en 1930, une lustrerie, un dépôt de margarine (de 1950, année de la fermeture de la société « Huilerie Grisard », jusqu'en 1970) et un magasin de matériel électronique. De 1982 à 2010, un des bâtiments est resté occupé par une société de fabrication et de maintenance d'ascenseurs.

Les investigations des sols ont établi la présence, dans les sols et les eaux souterraines, d'hydrocarbures cycliques, d'huiles minérales, de métaux lourds (chrome, nickel, plomb, arsenic et sélénium). Les travaux de réhabilitation du site ont débuté en 2010 pour se terminer en 2011.

La configuration du site, en extrémité d'une zone d'activité économique et enclavé dans une zone d'habitat, peut justifier l'abandon du caractère industriel au profit d'une affectation plus urbaine. Sur ce site proche de la gare de Mons, un projet de logements diversifiés (appartements, kots, maisons), de commerces de proximité et de services est envisageable.

Vue du site



Dépollution des sols



Dépollution des sols



Vue d'ensemble du site réhabilité



MORLANWELZ



Nouveaux Ateliers Mécaniques partie usine et partie décharge - 6,52 ha

Projet immobilier (logements, commerces, etc.) et projet photovoltaïque

En 1911, le site accueille des activités de fabrication mécanique (gazogènes, ressorts et étriers pour les chemins de fer), de maintenance d'accumulateurs électriques de lampes de mines et de fonderie. Les activités cessent en 2002. L'arrière du site a fait l'objet d'importants déversements de déchets liés aux activités industrielles.

Les principaux polluants découverts à la suite des investigations des sols sont des métaux lourds, des hydrocarbures cycliques, des huiles minérales et du benzène.

Sur la partie « usine », réhabilitée de 2008 à 2011, un projet de logements (appartements et maisons), de commerces de proximité et de services est actuellement à l'étude.

Sur la partie « décharge », réhabilitée en 2013, SPAQ_{UE} installera en 2017 une centrale photovoltaïque de 2.844 panneaux pour une puissance de 750 kilowatt-crête (kWc).

Vue du site



Dépollution des sols



Dépollution des sols



Vue d'ensemble du site réhabilité



SAINT-NICOLAS - LIEGE

Chimeuse Ouest - 11,37 ha



PME et parc à conteneurs pour ce site

Avec le terril « Horloz » et « Chimeuse Est », « Chimeuse Ouest » fait partie d'un complexe situé sur les territoires de la Ville de Liège et de la commune de Saint-Nicolas. En 1873, une première activité industrielle se développe sur Chimeuse Ouest avec l'installation, par les charbonnages de La Haye, d'une batterie de fours à coke. En 1928, la société « SA Engrais et Produits chimiques de la Meuse » (Chimeuse) est créée. Les activités s'orientent alors vers la production d'engrais azotés. Les usines seront démantelées en 1961.

Cette activité industrielle a généré une importante pollution : métaux lourds, hydrocarbures cycliques, huiles minérales, cyanure et benzène. Les travaux de réhabilitation ont commencé en 2007 et se sont terminés en 2011.

Le site a été retenu par le Gouvernement wallon comme zone d'activité économique prioritaire. C'est la SPI qui l'équipera, en partenariat avec SPAQ/E. Intradel pourrait également y implanter un parc à conteneurs et SPAQ/E y développera du photovoltaïque.

Pollution au cyanure



Traitement des terres polluées *in situ*



Dépollution des sols



Vue d'ensemble du site réhabilité



SAMBREVILLE

Charbonnage Bonne Espérance n° 1 - 13,06 ha

Ce site accueillera une zone d'activité économique réservée à la voie d'eau

Le charbonnage « Bonne Espérance n°1 » a été exploité de 1886 à 1968. Le terril a été exploité par différentes sociétés dans le courant des années 1980. Les infrastructures ont été démontées et démolies entre 1970 et 1990, mais leurs fondations sont encore présentes. Seuls quelques bâtiments délabrés, notamment les ateliers et des bureaux, persistaient.

Une première phase de travaux de réhabilitation a commencé en 2014 et s'est terminée en 2015. Deux anciens bâtiments ont été déconstruits, des déchets ont été évacués, et plusieurs tonnes de terres contaminées en hydrocarbures ont été excavées et emmenées en centre de traitement agréé.

Le Port autonome de Namur (PAN) et la DGO2 du Service public de Wallonie (SPW) y implantent actuellement une plateforme industrielle directement reliée à la Sambre via une nouvelle dalle de quai. Afin de permettre cet aménagement, SPAQ_{UE} a effectué un reprofilage du site entre la rue de Bonne Espérance et la zone destinée à cette dalle.

Une deuxième phase de 5 hectares va faire l'objet d'une réhabilitation dans le cadre de l'extension des activités du Port autonome de Namur.

Vue du site



Dépollution des sols



Dépollution des sols



Vue d'ensemble du site réhabilité



SERAING



Aciérie LD - Jacobois - 1,52 ha

En 2016, SPAQ μ E a réhabilité l'ancienne décharge « Jacobois » du site « Aciérie LD » à Seraing

Dès les années 1960, ce site est intégré aux activités sidérurgiques de l'« Aciérie LD », toute proche. Des scories (résidus issus de la métallurgie) y sont alors déversées. De 1983 à 1994, il est occupé par un ferrailleur. Les premiers déchets commencent à s'amonceler.

A partir de 1995, la société « J.A.C. Bois » s'installe sur le site et commence à y entreposer des déchets verts et des terres. Dès 1999, des déchets de classe 1 et des déchets de construction y sont déversés. De nombreuses infractions environnementales sont constatées, obligeant la société « J.A.C. Bois » à cesser ses activités. Le site est alors mis sous scellés.

La réhabilitation de l'ancienne décharge « Jacobois » a débuté fin 2015 et s'est achevée en 2016. Le massif de déchets a été reprofilé sous la forme d'un dôme présentant des pentes favorables au ruissellement des eaux de pluie, puis recouvert d'un capping. Un réseau de drainage a également été mis en place.

La réhabilitation de ce site de 1,52 hectare permettra de finaliser le Boulevard Urbain, un projet mené par la Direction générale opérationnelle des Routes et Bâtiments (DGO1) du SPW et la Ville de Seraing. Les travaux devraient être entrepris au cours de l'année 2018.

Vue du site



Dépollution des sols



Déconstruction sélective



Vue d'ensemble du site réhabilité



ANDENNE



Zone portuaire de Sclaigieux - 17,28 ha

Le Port autonome de Namur envisage d'implanter des PME sur ce site

De 1848 à 1970, le site est exclusivement occupé par les « Usines Gustave Dumont & Frères » spécialisées dans le traitement des minerais de plomb et de zinc. Au fil des ans, l'activité s'est diversifiée : fabrication de métaux façonnés, fabrication de céruse, fabrication de cadmium électrolytique. En 1970, la société est reprise par la FN Herstal qui n'en conserve que les activités hydrauliques. En 1978, l'usine est définitivement fermée.

Les investigations des sols menées par SPAQ_{UE} sur la zone à assainir avaient permis d'établir la présence d'hydrocarbures aromatiques polycycliques, d'huiles minérales et de métaux lourds. Entamé en 2016, le chantier de réhabilitation se terminera au printemps 2017.

La zone réhabilitée par SPAQ_{UE} est située à l'extrémité ouest du site portuaire de Sclaigieux à Andenne, zone d'activité économique industrielle. Ce site qui s'étire le long de la rive gauche de la Meuse, à côté de la ligne de chemin de fer 125 Namur-Liège, accueille des PME ainsi que le Service des travaux et bâtiments de la Ville d'Andenne.

Les 17,28 hectares réhabilités par SPAQ_{UE} permettront au Port autonome de Namur (PAN) d'y implanter de nouvelles PME.

Vue d'ensemble du site



Déconstruction sélective



Dépollution des sols



Dépollution des sols



CHARLEROI

AMS Nord - 14,60 ha



Un pont reliant le site à la grappe Charleroi – Porte Ouest y sera construit

Les premières activités industrielles du site remontent à 1834, lorsque la société « Acieries et Minières de la Sambre Nord » y installe des hauts-fourneaux et des fours à coke. Lorsque l'usine ferme en 1970, le site devient la propriété du Port autonome de Charleroi (PAC) et les bâtiments hors sol sont démolis. Depuis 2006, un centre de traitement des scories issues de l'industrie sidérurgique occupe l'ouest du site.

Le bilan historique et les premières investigations de SPAQ//E ont été réalisés en 2007. Elles ont permis de mettre en évidence une contamination des sols en métaux lourds, hydrocarbures aromatiques polycycliques, hydrocarbures pétroliers, cyanure et benzène. L'année suivante, SPAQ//E a entrepris une première étape de travaux. Celle-ci a consisté à dégager les installations de l'ancienne cokerie enfouies sous les remblais au nord du site. Ces remblais ont été excavés, triés et concassés avant d'être stockés en andains. Entre 2010 et 2011, les matériaux pollués stockés ont été évacués en centres de traitement agréés. SPAQ//E a également déconstruit les bâtiments de l'ancienne cokerie jusqu'à un mètre de profondeur.

La construction d'une voirie de désenclavement et d'un pont permettant de relier le site à la grappe Charleroi - Porte Ouest (AMS Sud, Charbonnage N°19 des Bas Longs près, Centrale électrique de Marchienne-au-Pont) est prévue.

Déconstruction des structures



Vue d'ensemble du site



Vue d'ensemble du site



Forages



CHARLEROI

AMS Sud, Charbonnage N°19 des Bas Longs Prés - 19,60 ha

Ces sites sont destinés à accueillir une plate-forme multimodale

Entre 1912 et 1976, le site « AMS Sud » a connu une activité d'aciérie et de laminage. En 1986, la société « Recysambre » s'est installée sur une partie du site pour y exploiter une centrale à béton, alimentée par des éléments provenant de la démolition des anciens bâtiments. Elle a ensuite étendu ses activités par la création d'un centre de tri et de recyclage de déchets inertes. Le site « Charbonnage n°19 Bas Longs Prés » a connu une activité d'extraction du charbon, de triage, de lampisterie, etc., entre 1909 et 1979.

Le bilan historique du site a été réalisé en 2011. En 2015, le chantier de démantèlement des importantes structures enterrées et hors sol (murs, voiries, fondations, caves, dalles de sol, etc.) a démarré et se terminera dans la première moitié de 2017. Les investigations des sols pourront alors être menées afin de déterminer l'état de pollution du site.

Idéalement situés en bordure de Sambre, à proximité immédiate du rail et de l'autoroute, ces deux sites font partie d'une « grappe » qui intègre le site voisin « Centrale électrique de Marchienne-au-Pont » (ce dernier étant déjà réhabilité, voir page 62). Elle est destinée à accueillir une zone d'activité économique multimodale (Port autonome de Charleroi - PAC). Cette zone d'activité économique serait directement reliée à la N90 Charleroi-Mons, grâce à la construction d'un pont et d'une route traversant le site voisin « AMS Nord ».



CHARLEROI

Cockerill Sambre II - 43,20 ha



Le site est destiné à l'implantation de PME et au développement des infrastructures de l'ICDI

En 1829, les premières activités sidérurgiques se développent sur le site : hauts-fourneaux, usines à fabriquer la fonte et le fer, laminoirs, fours à coke, etc. En 1926, la société « Solvay » installe un parc à sel au nord-est du site et diverses installations de stockage. Le parc sera comblé en 1973. Les activités sidérurgiques cesseront définitivement en 1986.

Plus de cent soixante ans d'activités sidérurgiques ont laissé, sur le site, d'importantes pollutions en métaux lourds, hydrocarbures cycliques, huiles minérales, cyanure, benzène et naphtalène.

Le site, appartenant à l'ICDI, la DGO2 et SPAQ_{UE}, est destiné à l'implantation de PME ainsi que de nouvelles infrastructures de l'ICDI. Celle-ci envisage d'y installer un parc à conteneurs accessible tant aux personnes privées qu'aux entreprises. En collaboration avec l'ICDI, SPAQ_{UE} y réalise les voiries nécessaires au développement de cette zone économique.

Le groupe « TERRE » y a implanté une unité de valorisation des textiles usagés. La « Ressourcerie du Val de Sambre » y projette l'installation d'un centre de traitement des encombrants. Une unité de valorisation des déchets électriques et électroniques doit y être construite.

Pollution



Dépollution des sols



Dépollution des sols



Dépollution des sols



GRACE-HOLLOGNE

Vieille Montagne - 24,02 ha

Ce site est destiné à accueillir des PME, du logement et des espaces verts

L'exploitation du site « Vieille Montagne » commence en 1846 par la construction d'une usine de fonderie à zinc par la société « Houillère et fonderie Valentin-Cocq ». Pendant près de cent vingt-cinq ans, cette usine se concentrera uniquement sur la production de zinc au départ de minerais et de charbon. En 1912, cette fabrique est devenue la plus grande unité de production de zinc au monde, avec une capacité de production annuelle de 42.000 tonnes par an. Les activités cesseront en 1982.

Les investigations des sols ont permis d'établir la présence d'une contamination généralisée aux métaux lourds, une contamination ponctuelle aux hydrocarbures cycliques et de nombreux dépôts de déchets.

Les travaux de déconstruction des anciens silos sont terminés. L'étude des faisabilités économique, technique et urbanistique est terminée. Les travaux de réhabilitation démarreront prochainement.

Le rapport urbanistique et environnemental (RUE) est en cours d'élaboration. Ce document permettra d'établir le scénario d'affectation du site en collaboration avec la SPI, localisé au cœur de la commune, qui pourrait accueillir de l'activité économique et commerciale, du logement, des espaces verts, des équipements communautaires et du photovoltaïque.

Vue du site



Vue d'ensemble du site



Déconstruction des silos



Déconstruction des silos



LE RÆULX - MONS

UCB - 25,28 ha



Le site est repris en zone d'activité économique

Occupé depuis 1884, en partie par des fours à coke et une installation de récupération des résidus de cokerie, le site a connu un important essor à la fin des années 1920 avec le développement d'une importante usine chimique dont les activités se subdivisaient en trois unités principales : traitement du benzol, traitement des goudrons, reconstitution des goudrons et parc à brai. En outre, une partie du site a fait l'objet de déversement de goudron. Les activités se sont arrêtées en 1985 et les installations ont été démantelées.

Les investigations des sols ont permis d'y établir la présence d'importantes pollutions en hydrocarbures aromatiques monocycliques et polycycliques, huiles minérales, métaux lourds, cyanure, phénols et benzène.

Le chantier d'assainissement du site, divisé en cinq zones correspondant aux activités historiques, a débuté en 2009. Un premier chantier de réhabilitation s'est achevé en 2013, un second en 2015. Un troisième chantier doit encore être mis en œuvre au nord du site fin 2017.

Tache de pollution



Dépollution des sols



Dépollution des sols



Vue d'une partie réhabilitée du site



LIEGE**Cour aux marchandises
SNCB de Bressoux - 8,95 ha****Une zone d'activité économique et le centre de maintenance du futur tram liégeois (SRWT)**

Dans les années 1920, pour le mettre à l'abri des crues, le régaler et permettre la pose de voies ferrées, le site a été remblayé par des scories (résidus issus de la métallurgie), cendrées, briquillons et schistes de terril sur une épaisseur de 4 mètres. Outre les activités ferroviaires, le site a, essentiellement, accueilli des activités de traitement des métaux, de ferrailleurs, de recyclage de pneus et de fabrication d'éléments en béton. Du stockage d'hydrocarbures cycliques, de charbon et d'agglomérés y a également eu lieu.

Les investigations des sols sont terminées. Les travaux de déconstruction et de dépollution sur les parties « Médart » et « Oxymeco » sont terminés.

Une partie du site accueillera les nouveaux bâtiments de Liège Expo. Par ailleurs, la SRWT projette l'implantation du centre de maintenance et de remisage du futur tram de Liège, ainsi que d'un parking relais en lien avec la gare de Bressoux.

Vue d'ensemble du site**Investigations des sols****Dépollution des sols****Vue d'ensemble du site**

LIEGE

LBP (ex Cuivre et Zinc) - 7,54 ha



Une fois réhabilité, le site devrait accueillir des PME et du logement

La fabrication de fer blanc débute sur le site en 1812. En 1882, l'usine prend le nom d'« Usines à Cuivre et à Zinc » de Liège. Elle se consacre à la fusion de métaux non ferreux, au laminage, au martelage et au tréfilage du cuivre et du zinc, etc. Après la Seconde Guerre mondiale, l'usine s'équipe d'une fabrique d'emballages métalliques qui va être transformée, au fil des années, par ajout de laminoirs spécifiques, afin de la spécialiser dans la fabrication des flancs monétaires, mais aussi de douilles d'obus et de cartouches. Au début des années 1970, l'usine s'équipe, entre autres, de nouveaux fours électriques et installe un équipement de radiations ionisantes pour la transformation des cuivres et alliages. L'usine « Cuivre et Zinc » cesse ses activités en 1985, mais, trois ans plus tard, « LBP » redémarre l'installation et l'équipe d'une nouvelle fonderie avec coulée continue et semi-continue. La liquidation intervient en 2004.

Les investigations des sols ont permis d'établir la présence d'huiles minérales, d'hydrocarbures aromatiques polycycliques, de BTEX et de métaux lourds (cuivre, zinc, cadmium, etc.). Le chantier de réhabilitation a débuté en 2012 avec la déconstruction des nombreux bâtiments encore présents et des structures enterrées. En 2014, d'importants noyaux de pollution situés à l'ouest et au nord-est du site ont été assainis. Une partie du site reste encore à réhabiliter.

Le site est repris en zone d'activité économique industrielle et en zone blanche. Le développement d'une zone d'activité économique mixte et de logements est prévu. SPAQ_{UE} y réalisera les voiries nécessaires au développement de cette zone économique.

Dépollution des sols



Abattage du château d'eau



Dépollution des sols



Vue d'ensemble du site



MANAGE**CODAMI - 10,40 ha****Développement d'une zone
d'activité économique et de logements**

Des activités de boulonnerie, d'aciérie, de fonderie et de laminage se sont développées sur le site, de 1883 jusqu'en 1970. A la suite de la mise en liquidation de la société « Atlas Gilson Steel », en 1960, et du déménagement de « Précimétal », en 1970, une grande partie des installations et des anciens bâtiments sera démolie. La société « CODAMI » s'établit en 1973 sur le site pour y développer des activités de ferrailage et de traitement des mitrilles jusqu'à la fin des années 1990. En 2000, une société active dans le secteur du bâtiment s'installe dans les infrastructures subsistantes.

Ces activités industrielles s'étalant sur plus de 120 ans ont généré une pollution aux hydrocarbures cycliques, PCB et solvants chlorés. Les travaux de réhabilitation ont débuté en 2013 et sont toujours en cours.

La commune de Manage et l'IDEA, envisagent le développement, sur 8 hectares, d'une zone d'activité économique à vocation commerciale. Deux hectares seront, par ailleurs, dévolus à l'habitat. SPAQ_{UE} réalisera les voiries nécessaires au développement de cette zone économique.

Vue d'ensemble du site**Déconstruction sélective****Dépollution des sols****Dépollution des sols**

MONS



Dépôt de boues du Grand Large - 5,18 ha

Le site est repris en zone de service public et d'équipement communautaire

Le dépôt de boues, constitué de produits de curage et de dragage provenant principalement du canal du Centre, a été constitué de 1984 à 1988. Un ancien bassin de décantation avait été implanté sur la partie est du site et a servi au déversement de boues contaminées.

En 2011, la nouvelle piscine de Mons a été implantée sur la partie sud du « Grand Large ». Lors de ce chantier, les boues contaminées également présentes à cet endroit ont été excavées et stockées juste à côté de la zone concernée par les travaux de construction. Les analyses ont permis d'y déterminer la présence de métaux lourds, d'hydrocarbures aromatiques polycycliques, d'huiles minérales, de PCB et de cyanures.

En 2014, SPAQ_{UE} a procédé à l'évacuation des matériaux stockés lors de la construction de la piscine ainsi que des boues séchées. En 2015, des prélèvements et analyses de sol ont été effectués. Les investigations des sols et les volumétries ont permis de mettre en évidence une contamination des sols en composés non volatils tels que des métaux lourds (plomb) et des PCB. Les investigations des sols vont commencer sur une deuxième partie du site.

La Ville de Mons, l'IDEA et la DGO2 envisagent d'y développer des équipements communautaires et récréatifs.

Vue d'ensemble du site



Dépollution des sols



Dépollution des sols



Dépollution des sols



MONS

Les Bas Prés - 27,55 ha

Ce site complétera l'offre des parcs Initialis et Géothermia

Depuis le début du 19^{ème} siècle, la partie centrale du site est traversée par le canal de Mons à Condé. A la fin des années 1960, en vue de remblayer le canal et de permettre la construction du ring et de l'autoroute, des remblais d'origine inconnue sont déversés sur quasiment toute la superficie du site. Entre la fin des années 1980 et 1998, des déversements de boues de dragage y sont effectués.

Des pollutions en métaux lourds, hydrocarbures cycliques et cyanure ont été constatées lors des investigations des sols. La réhabilitation du site, qui a commencé en 2016, est toujours en cours. Elle devrait se terminer en 2017.

Longeant directement l'autoroute E42-E19, ce site vient compléter l'offre des parcs Initialis et Géothermia (à l'est de Mons), gérés par l'IDEA et situés de part et d'autre de l'autoroute. Ces deux zones sont desservies par des accès directs à l'autoroute.

Cette future zone d'activité économique s'inscrit, également, dans le prolongement de la zone des Grands Prés sise derrière le nouveau quartier de la gare de Mons.

Vues d'ensemble du site



MONS



Verrerie de Jemappes - 2,07 ha

Ce site sera essentiellement consacré au développement de PME

Ce site a connu, pour l'essentiel, une activité de verrerie avec la fabrication de vitres incolores de 1866 à 1946. Après le démantèlement progressif des installations, la zone a été utilisée pour le stockage de matières premières (charbon, gazomètre, etc.) destinées à l'activité d'une usine sidérurgique voisine. Des terres extérieures d'origine et de nature inconnues ont, par ailleurs, été déversées sur le site.

Lors des investigations des sols, des pollutions en hydrocarbures, arsenic et amiante ont été constatées. Les travaux de réhabilitation ont commencé en décembre 2012. Une dernière étape de réhabilitation est actuellement en cours.

L'IDEA, en collaboration avec SPAQ_{UE}, étudie pour ce site – en « grappe » avec le site mitoyen « Forges et Laminoirs de Jemappes » – un projet de microzone d'activité économique. SPAQ_{UE} réalisera les voiries nécessaires au développement de cette zone économique.

Vue d'ensemble du site



Dépollution des sols



Dépollution des sols



Vue du site



SAINT-GHISLAIN

Carcoke Tertre - 47,41 ha



Développement d'une zone d'activité économique au sein d'un éco-zoning

Le site a accueilli, dès 1928, des activités industrielles lourdes (cokerie, carbochimie, chimie) avec la création de deux sociétés sœurs : la « SA Carbochimie » et la « SA Carbonisation centrale » qui prendra le nom de « SA Carcoke » en 1975 jusqu'à la fin des activités en 2000.

Cette longue période d'activités industrielles lourdes a généré une pollution en métaux lourds, benzène, hydrocarbures cycliques, huiles minérales, cyanure et composés volatils.

Entamée en 2003 par la déconstruction des nombreux bâtiments et infrastructures subsistants, la réhabilitation du site, qui a exigé des excavations jusqu'à 10 mètres de profondeur, sera terminée en 2017.

Ce site sera consacré au développement d'une zone d'activité économique au sein de l'éco-zoning Tertre-Hautrage-Villerot (mise en œuvre de synergies « matières » ou « énergies ») avec l'IDEA comme opérateur. De son côté, SPAQ_{UE} envisage l'installation de panneaux photovoltaïques sur une partie du site et y réalisera les voiries nécessaires au développement de cette zone économique.

Vue d'ensemble du site



Dépollution des sols



Dépollution des sols



Dépollution des sols



SERAING



Cristalleries du Val Saint-Lambert - 25,79 ha

Sur ce site sera développé le complexe commercial « *Cristal Park* »

Le « Val Saint-Lambert » est un site emblématique du bassin industriel liégeois. L'activité de verrerie et de cristallerie y a débuté en 1826. Elle perdure jusqu'en 2009. Deux phases d'activités se distinguent. Une première, intense et industrielle, des origines à 1974. Une seconde, de moindre importance et plus artisanale, depuis 1975.

Les principaux polluants rencontrés lors des investigations des sols sont des hydrocarbures cycliques, des métaux lourds, des huiles minérales et du benzène. La réhabilitation, qui a commencé à la fin de l'année 2016, tient compte du projet de réaffectation, et notamment de la conservation et de la rénovation d'une partie des anciens bâtiments.

Un projet de grande ampleur, le « *Cristal Park* », est développé sur l'ensemble du site des « Cristalleries du Val Saint-Lambert » par la société « SPECI ». Ce projet comprend notamment la création d'un village commercial, d'un centre de loisirs (Aquaparc, parc pour enfants, parc accrobranches, etc.), d'un *business park*, d'un hôtel 4 étoiles et de deux lotissements (150 maisons).

Vue du site



Investigations des sols



Déconstruction sélective



Déconstruction sélective



SERAING**Usine Cockerill - 3,05 ha**

**Le site accueillera le centre commercial
« Gastronomía »**

Le site correspond à une partie des activités d'atelier de construction mécanique du site originel de sidérurgie intégrée de la société « Cockerill », situé à proximité du Château de Seraing. Les raisons sociales évolueront au fil des fusions de « SA Cockerill » en 1842 à « CMI » en 1982. Les ateliers de construction démarrent leur production en 1817, date de fondation de la société Cockerill, leurs activités s'arrêtent vers 2000 après de nombreuses transformations.

A la suite des investigations des sols, des pollutions aux métaux lourds, huiles minérales et hydrocarbures cycliques ont été constatées au droit de l'ancienne usine. La réhabilitation du site a débuté en 2012, avec la déconstruction d'anciens halls et bâtiments. En 2013, SPAQ_{UE} a procédé à la dépollution des sols sur la partie ouest. Un parking pour la nouvelle Cité administrative de Seraing a été créé. En 2016, d'autres bâtiments ont été déconstruits, ainsi que les fondations et massifs jusqu'à 2 mètres de profondeur. Deux étapes doivent encore être réalisées par SPAQ_{UE} : la réhabilitation des sols pollués de l'ancienne usine et la rénovation des halls conservés.

La régie communale Eriges y étudie un projet de centre commercial « Gastronomía » consacré à l'alimentaire. L'offre commerciale sera complétée d'espaces de bureaux, de parkings et d'une zone polyvalente pour l'organisation d'événements. Une partie du site a accueilli le « Boulevard Urbain » (DGO2 et SRWT).

Déconstruction sélective**Déconstruction sélective****Dépollution des sols****Dépollution des sols**

HENSIES**Décharge d'Hensies - 21,04 ha****SPAQ/E a équipé la décharge de 37 panneaux photovoltaïques**

Le site « Décharge d'Hensies » est un ancien dépotoir exploité de 1982 à 1989 ; 941.000 m³ de déchets ménagers, industriels et hospitaliers y ont été déversés.

En 1999, le Gouvernement wallon a confié la réhabilitation du site à SPAQ/E. La décharge a été reprofilée et une couche étanche (permettant le ruissellement des eaux de pluie) a été mise en place. Un réseau de dégazage a également été installé, ainsi qu'une station d'épuration, afin de traiter les lixiviats.

Au printemps 2016, SPAQ/E y a placé 37 panneaux photovoltaïques. Posés au sol, sur une aire empierrée, ils permettent de fournir en électricité une partie des différentes installations de la décharge, telles que des pompes, des moteurs, un réseau de dégazage, etc.

En chiffres :

Puissance : 10 kWc

Production annuelle : 10 MWh (= consommation moyenne de trois ménages)

Vue d'ensemble de la décharge**Installation de la centrale photovoltaïque****Installation de la centrale photovoltaïque****Installation de la centrale photovoltaïque**

VILLERS-LA-VILLE**Décharge de Mellery - 17,95 ha**

20 panneaux photovoltaïques ont été placés sur les toits d'une des unités de post-gestion

Le site « Décharge de Mellery » est une ancienne carrière de sable reconvertie en décharge dès 1981. Dès 1982, des milliers de mètres cubes de déchets y sont déversés. En 1989, suite aux plaintes des riverains et aux résultats des analyses des gaz s'échappant de la décharge, la Wallonie décide de faire fermer ce site de déchargement illégal.

En 1991, le Gouvernement wallon confie la réhabilitation de la décharge à SPAQ_{UE}. En 1995, le site est réhabilité. Un système de gestion dynamique du dégazage et une station d'épuration définitive seront par la suite installés, ainsi qu'un système de traitement du biogaz sur charbon actif.

SPAQ_{UE} y a entamé son aventure photovoltaïque en novembre 2015 : vingt panneaux ont été installés sur le toit d'un des bâtiments. Ils alimentent aujourd'hui en partie les différentes installations de la décharge : pompes, moteurs, réseau de dégazage, station d'épuration, etc.

En chiffres :

Puissance : 5 kWc

Production annuelle : 5.000 kWh (= consommation moyenne d'un ménage et demi)

Vue d'ensemble de la décharge



Vue d'ensemble de la décharge



Installation de la centrale photovoltaïque



Installation de la centrale photovoltaïque



GEMBLOUX**Décharge des Isnes - 21,20 ha**

Les anciennes décharges des Isnes accueilleront prochainement des panneaux photovoltaïques

Le site « Décharge des Isnes » regroupe trois décharges, s'étendant sur environ 21 hectares, et exploitées de 1981 à 1992. Des déchets ménagers, hospitaliers, industriels et inertes y ont été déversés, ainsi que des cendres. L'ensemble de ces décharges contient environ 1 million de m³ de déchets. En 1993, une maison riveraine a été soufflée par une explosion résultant de l'accumulation, dans ses caves, de méthane issu de la décharge. Deux des trois décharges ayant été aménagées par le BEPN, SPAQ/E est chargée, en 1996, de réhabiliter la troisième décharge. Elle a, également, pour mission d'optimiser le réseau de dégazage et de gérer les eaux souterraines sur l'ensemble des trois décharges.

En 2004, des microturbines, alimentées par le biogaz issu de la décharge, ont été mises en service afin de produire chaleur et électricité. Il s'agissait d'une première européenne. En 2006, une station d'épuration définitive, destinée au traitement des lixiviats, a été mise en route.

Une vingtaine de panneaux photovoltaïques sera prochainement installée sur le toit des installations. Ces panneaux serviront à alimenter les moteurs des turbines, le réseau de dégazage, les pompes, etc.

Chiffres :

Puissance : 5 kWc

Production annuelle : 5.000 kWh (= consommation moyenne d'un ménage et demi)

Vue d'ensemble du site**Infrastructures****Infrastructures****Infrastructures**

FROIDCHAPELLE**Champ des 7 Anes - 19,43 ha**

SPAQÆ envisage l'installation d'une éolienne sur cette ancienne décharge

En 2013, SPAQÆ a procédé au reprofilage de ce centre d'enfouissement technique (CET) exploité durant près de 30 ans par l'intercommunale Intersud. Plus de 800.000 m³ de déchets ménagers y ont été déversés. Les anciens réseaux de dégazage et de pompage des lixiviats ont été démontés et le massif de déchets a été reprofilé. Les puits de dégazage ont également été rehaussés. Des terres valorisables ont ensuite été mises en forme afin que le CET présente des pentes favorables à l'évacuation des eaux de ruissellement.

Depuis 2016, SPAQÆ entreprend la réhabilitation provisoire du CET. Ces travaux consistent en l'installation, sur le massif de déchets reprofilé, d'une couverture provisoire qui restera en place durant 4 à 5 ans afin que les tassements observés dans les déchets se stabilisent. SPAQÆ pourra alors procéder à la réhabilitation définitive, consistant en la mise en place d'un capping étanche par-dessus cette couverture provisoire. Une post-gestion de la décharge sera encore assurée pendant 30 ans avec, notamment, la gestion du biogaz et des lixiviats.

En 2017, SPAQÆ introduira une demande de permis pour l'implantation d'une éolienne. Avec une hauteur de mat de 100 mètres et un diamètre de rotor de 100 mètres également, cette éolienne devrait culminer à 150 mètres de haut. Elle viendra compléter le parc voisin de 16 éoliennes, tout en restant électriquement indépendante.

Chiffres :

Puissance : 2 MW

Production annuelle : 4.650 MWh (= consommation de 1.330 ménages)

Dépollution des sols



Dépollution des sols



Dépollution des sols



Vue d'ensemble de la décharge



ANDENNE**Décharge d'Anton - 57,21 ha**

Chaleur et électricité sont produites grâce au biogaz de la décharge

De 1981 à 1985, la décharge d'Anton a reçu plus d'un million de mètres cubes de déchets d'horizons divers : déchets chimiques, industriels et ménagers (essentiellement de la Région Bruxelles-Capitale) et boues de dragage.

SPAQUE a entamé la réhabilitation de la décharge en 1993 et y assure depuis des travaux de maintenance et de post-gestion. Un réseau de dégazage ainsi qu'une torchère y ont été installés. Par la suite, une station d'épuration a été mise en place afin de traiter les lixiviats collectés tant au droit du massif de déchets qu'au niveau de l'étang de la décharge.

Une première unité de cogénération, raccordée au réseau de dégazage, a été installée par SPAQUE en 1999, suivie d'une deuxième en 2004. Le biogaz de la décharge y était acheminé afin de produire de l'électricité et de la chaleur réutilisée, notamment, par l'Institut spécialisé Saint-Lambert, tout proche. En 2013, SPAQUE a remplacé cette unité par une nouvelle, plus performante encore.

Chiffres :

Puissance : 115 kW électrique et 171 kW thermique

Production annuelle : 769.790 kWh pour l'électricité produite et 970.238 kWh pour la chaleur produite

Travaux**Infrastructures****Infrastructures****Vue d'ensemble du site**

N°	Commune	Décharges réhabilitées	Hectares
1	ANDENNE	Arden'Humus	0,50
2	BRAINE-LE-COMTE	Dépotoir 1 à Braine-le-Comte (Wojda 1)	1,85
3	BRAINE-LE-COMTE	Dépotoir 2 à Braine-le-Comte (Wojda 2)	1,20
4	CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT	Bois des Maîtres	0,69
5	GOSELIES	ISPG	6,33
6	HANNUT	Fond du Houtia	6,22
7	JEMEPPE-SUR-SAMBRE	Les 4 Vents	0,25
8	MORLANWELZ	Cronfestu	15,49
9	MOUSCRON	La Martinoire	7,92
10	NAMUR	Fontilloi	37,82
11	PERUWELZ	La Boitrie - Dépotoir Maes	2,70
12	SCLESSIN	Recumat	0,37
13	SPRIMONT	Carrière de Florzé	4,70

86,04

N°	Commune	Interventions dans l'urgence	Hectares
1	BINCHE	Crayère des fonds de Morvau	22,58
2	CHATELET	Carrière Moreau	12,60
3	CHAUDFONTAINE	Laminoir de la Rochette	5,67
4	FLOBECQ	Carrière du Radar	17,22
5	HACQUEGNIES	Hacquegnies	0,07
6	HERSTAL	Ateliers Bissot-Witters	0,14
7	JEMEPPE-SUR-SAMBRE	Sobeca	1,47
8	MARCHE-EN-FAMENNE	Nationale 63	2,84
9	MONS	Campagnes de Cerneau (St-Symphorien)	2,31
10	NAMUR	Au-dessus de Lives	3,40
11	NAMUR	Limoy	3,36
12	TARCIENNE	Lumsonry	8,13
13	TOURNAI	Décharge d'Ormont	2,96
14	WAVRE	Basse Wavre	14,16

97,18

Editeur responsable :
SPAQ//E - Philippe Adam - Boulevard d'Avroy 38/1 - 4000 Liège

Production et Réalisation :
Département de la communication externe et des relations avec la presse
J.-Fr. Delière

Photos SPAQ//E :
P. Saenen - J.-Fr. Delière

Conception graphique :
Département de la communication externe et des relations avec la presse

SPAQ//E production



SPAQUE

Boulevard d'Avroy, 38/1
4000 Liège - Belgique
Tél. : +32 4 220 94 11
Fax : +32 4 221 40 43
communication@spaque.be
www.spaque.be

